

ACCIDENT DE BOUMERDES
**Le parquet dévoile
 les premiers
 éléments de
 l'enquête**

P 16

**L'ALGÉRIE AUGMENTE
 SA PRODUCTION DE PÉTROLE**

Plus d'un million de barils/jour dès septembre

L'Algérie franchira de nouveau le seuil symbolique du million de barils de pétrole par jour à compter de septembre 2026. Cette évolution fait suite à la décision des sept pays de l'OPEP+ engagés dans les réductions volontaires de production d'augmenter progressivement leur offre, tout en maintenant une stratégie prudente visant à préserver l'équilibre du marché mondial. P 3



**ASSAINISSEMENT
 DES CRÉANCES FISCALES**
**Les précisions
 de la DGI**

La Direction générale des impôts (DGI) poursuit ses efforts de clarification autour du dispositif exceptionnel d'abandon et d'assainissement des créances fiscales, introduit par l'article 122 de la loi de finances pour 2026. Dans une instruction en date du 30 juillet 2026, l'administration fiscale apporte des précisions sur les principales difficultés opérationnelles rencontrées par les services chargés de l'application de ce mécanisme de régularisation.

P 2

INVESTISSEMENT
**Cap sur une gestion
 intégrée du foncier
 économique**

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) poursuit la mise en œuvre de sa feuille de route visant à améliorer le climat des affaires et à renforcer l'attractivité de l'Algérie pour les investisseurs. Dans cette optique, une réunion de coordination s'est tenue, hier à Alger, sous la présidence du DG de l'AAPI, Omar Rekkache, en présence des responsables des trois agences nationales chargées de l'aménagement et de la gestion du foncier économique (industriel, touristique et urbain).

P 5

**SOUS-TRAITANCE
 INDUSTRIELLE**
**L'initiative «Idmadj»
 mobilise PME, start-
 up et étudiants**

La sous-traitance industrielle s'impose progressivement comme l'un des principaux leviers de développement de l'économie productive en Algérie. Dans cette perspective, une nouvelle initiative nationale baptisée « Idmadj » (Intégration) a été lancée jeudi dernier à Alger afin de rapprocher les grandes entreprises, les petites et moyennes entreprises (PME), les start-up ainsi que les étudiants porteurs de projets innovants.

P 3

ORAN / USTO-MB
Lancement
de la troisième promotion
de Master en alternance P 2

PRÉSIDENTE TOURNANTE DU CPS DE L'UA
L'Algérie réaffirme
son engagement en faveur
du continent P 16

AGRICULTURE DE MONTAGNE
Organisation
d'un colloque national
du 1^{er} au 3 septembre
prochain à Skikda P 6

ORAN
**Tosyali Algérie
lance la
production de
laminage à froid**

Le groupe sidérurgique, Tosyali Algérie, situé à Be-thioua (Oran), a lancé la production dans son nouveau complexe de laminage à froid, réalisé dans le cadre de la quatrième phase de ses investissements stratégiques, renforçant ainsi la position de l'Algérie en tant que centre industriel avancé dans le domaine de l'acier, a-t-on appris de ce groupe industriel.

A la fin de la semaine dernière, le complexe a enregistré ses premières étapes de production, en réussissant à produire sa première bobine de produit PO (acier décapé et huilé) sur la ligne PLTCM (ligne de décapage et de laminage à froid tandem). Ce produit intermédiaire est essentiel pour les étapes de production des bobines d'acier laminées à froid (CRC), selon un communiqué de Tosyali Algérie.

Le complexe, dont les travaux de construction ont débuté en 2024, s'étale sur une superficie de 500.000 m2, avec une capacité de production annuelle de 1,8 million de tonnes. Toutes les lignes de production devraient entrer en phase de fonctionnement complet au mois de septembre prochain. Le projet vise, selon la même source, à produire une variété de produits en acier à forte valeur ajoutée, répondant aux besoins de secteurs stratégiques, tels que l'automobile, les appareils électroménagers, la construction, l'énergie et les industries manufacturières, en offrant des bobines d'acier préparées et découpées sur demande dans un centre moderne.

Cet investissement vise à réduire les importations, tout en renforçant les exportations hors hydrocarbures. La priorité sera donnée à la satisfaction des besoins du marché national, avec une perspective d'exportation vers les marchés internationaux.

A l'achèvement de tous ses investissements, Tosyali Algérie disposera d'une capacité annuelle totale de 9,5 millions de tonnes, consolidant sa position en tant que l'un des centres industriels intégrés les plus importants au niveau mondial. Cette initiative reflète, selon la même source, l'engagement de Tosyali Algérie à soutenir l'économie nationale et à renforcer la compétitivité du secteur industriel.

APS

ASSAINISSEMENT DES CRÉANCES FISCALES
Les précisions de la DGI

La Direction générale des impôts (DGI) poursuit ses efforts de clarification autour du dispositif exceptionnel d'abandon et d'assainissement des créances fiscales, introduit par l'article 122 de la loi de finances pour 2026. Dans une instruction en date du 30 juillet 2026, adressée aux directions régionales des impôts, aux directions des impôts de wilaya ainsi qu'à la Direction des grandes entreprises, l'administration fiscale apporte des précisions sur les principales difficultés opérationnelles rencontrées par les services chargés de l'application de ce mécanisme de régularisation.

Synthèse Selma R.

Cette Instruction n°27/MF/DGI, qui complète l'Instruction n°16 du 9 avril 2026, vise à harmoniser l'application du dispositif sur l'ensemble du territoire national en précisant le traitement de neuf cas particuliers soulevés par les services fiscaux. Selon la DGI, ces clarifications ont pour objectif d'assurer une application uniforme des dispositions de l'article 122 de la loi de finances 2026, tout en offrant davantage de visibilité aux contribuables souhaitant régulariser leur situation fiscale. Dans un premier temps, l'instruction rappelle que seules les créances présentant un caractère exclusivement fiscal peuvent bénéficier du dispositif. À cet effet, la DGI précise que certaines taxes écologiques, notamment la taxe sur les activités polluantes et dangereuses pour l'environnement ainsi que la taxe complémentaire sur la pollution atmosphérique d'origine industrielle, entrent dans le champ d'application. Bien que leur assiette soit déterminée par les services chargés de l'environnement, leur recouvrement relève de l'administration fiscale selon les mêmes règles que les impôts établis par voie de rôle. En revanche, l'administration exclut expressément du dispositif les créances parafiscales, les redevances ainsi que les amendes judiciaires, lesquelles ne constituent pas des créances fiscales au sens de l'article 122.

Un traitement spécifique pour les amendes fiscales

L'instruction apporte également des précisions concernant les amendes fiscales appliquées indépendamment d'un rappel de droits. La DGI confirme que ces sanctions peuvent bénéficier des dispositions de l'article 122. Ainsi, le contribuable qui règle 70 % du montant de l'amende peut bénéficier d'un abandon de 30 %, auquel s'ajoute l'annulation des pénalités de recouvrement éventuellement dues. Cette précision permet de lever une ambiguïté

qui subsistait quant au traitement des sanctions ne résultant pas directement d'un rappel d'impôt. L'un des principaux apports de l'instruction concerne les Avis à Tiers Détenteurs (ATD) notifiés au cours de l'année 2026. La DGI indique que les sommes déjà recouvrées, qu'elles résultent d'un paiement volontaire du contribuable ou d'une procédure de recouvrement forcé, doivent être intégrées dans le calcul des montants restant à acquitter lors de l'adhésion au dispositif. Autrement dit, les paiements déjà effectués viennent en déduction des 70 % restant exigibles.

**Les rééchelonnements
ne constituent pas un obstacle**

Autre clarification importante : les contribuables ayant bénéficié d'un rééchelonnement de leur dette fiscale ne sont pas exclus du dispositif. L'administration précise que les créances couvertes par un échéancier de paiement peuvent être intégrées au mécanisme d'assainissement, y compris lorsque le contribuable n'a pas respecté les engagements prévus dans son plan de règlement. Dans ce cas, le receveur des impôts procède à la reconstitution de la dette ar-rêtée au 31 décembre 2025 afin de déterminer les montants pouvant bénéficier des avantages prévus par l'article 122. Les versements effectués durant l'année 2026 avant l'adhésion sont également pris en compte dans le calcul des sommes restant dues. La DGI traite également le cas des créances garanties par une hypothèque légale. L'instruction indique que cette garantie n'empêche pas le contribuable de bénéficier du dispositif. Après paiement des 70 % des droits simples, le receveur des impôts peut engager la procédure conduisant à la mainlevée de l'inscription hypothécaire dès lors que la décision d'annulation des créances concernées est prononcée par l'autorité compétente. Cette mesure vise à faciliter la régularisation des situations patrimoniales des contribuables. L'administration fiscale précise également les

conditions de transfert des dossiers des contribuables ayant adhéré au dispositif. Selon l'instruction, un changement de compétence territoriale ne pourra intervenir qu'après l'apurement des obligations prévues par l'article 122. Cette disposition vise à éviter des difficultés de suivi des dossiers entre les différents services fiscaux. Parmi les neuf cas examinés figure également la question des créances résultant de rappels en matière de taxe sur la valeur ajoutée (TVA). L'instruction apporte des précisions techniques destinées aux services de recouvrement afin d'assurer une application homogène des dispositions de l'article 122 pour cette catégorie particulière de créances.

Les modalités de délivrance des extraits de rôle

La DGI détaille également les nouvelles règles applicables à la délivrance des extraits de rôle. Deux situations sont distinguées. Pour les dettes fiscales enregistrées jusqu'à l'exercice 2011, qui bénéficient d'une annulation d'office, les extraits de rôle continueront à mentionner ces créances tant que la décision officielle d'annulation n'aura pas été prononcée. Ils devront porter la mention : « Dettes fiscales en cours d'annulation dans le cadre des dispositions de l'article 122 de la loi de finances pour 2026 ». En revanche, pour les dettes enregistrées entre 2012 et 2025, la délivrance d'un extrait de rôle apuré demeure subordonnée au paiement des 70 % des droits simples et à la décision d'abandon des pénalités et majorations prévue par le dispositif. Enfin, l'instruction confirme que les créances relatives à la Taxe foncière (TF) et à la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), dont le recouvrement a été transféré aux receveurs des impôts, bénéficient également des dispositions de l'article 122. La DGI prévoit une procédure simplifiée permettant d'accélérer l'annulation des anciennes créances, notamment celles antérieures à 2012, afin d'alléger les formalités administratives et de faciliter le traitement des dossiers.

ORAN / USTO-MB

Lancement de la troisième promotion de Master en alternance

La troisième promotion du Master en alternance, proposée par l'Université des sciences et technologies Mohamed-Boudiaf d'Oran (USTO-MB), en collaboration avec le groupe "Stellantis" dans le secteur de l'industrie automobile, sera lancée au début de l'année universitaire 2026-2027, a-t-on appris de cet établissement universitaire. Un accord a été conclu, récemment, entre les deux parties pour lancer cette troisième promotion, qui concerne les spécialités "Management des unités de production" (MUP) et "Maintenance industrielle et Technologie automobile" (MITA), après des résultats positifs et très satisfaisants des deux promotions précédentes, ce qui témoigne de l'engagement des deux institutions à former des compétences

hautement qualifiées répondant aux exigences du secteur industriel, a indiqué la même source, soulignant que cet accord a été signé lors d'une visite effectuée, récemment, par des responsables et cadres de l'université au groupe "Stellantis". Dans ce cadre, 20 majors de promotion issus des spécialités MUP et MITA seront sélectionnés pour participer à un entretien de sélection devant un jury mixte composé d'experts du groupe "Stellantis" et de l'USTO-MB. A l'issue de cette évaluation, les dix meilleurs candidats intégreront le Master en alternance. Leur formation sera organisée selon un rythme alterné, avec un mois de formation au sein du groupe "Stellantis", puis un mois à l'USTO-MB, garantissant ainsi une parfaite articulation entre les enseignements

académiques et l'expérience en milieu industriel, selon la même source. Le programme de la formation en alternance dans les spécialités MUP et MITA, dispensé à l'Institut des sciences et technologies appliquées de l'Université Mohamed-Boudiaf, vise à former des cadres hautement qualifiés capables de combiner connaissances académiques et pratique sur le terrain. Ce mode de formation, ajoute la même source, répond aux besoins du marché du travail moderne, notamment dans le secteur de la fabrication et de l'industrie automobile. En effet, le programme prévoit l'intégration et l'embauche des étudiants retenus après la fin de leur formation dans l'usine "Fiat" de Taфраoui, au sud de la wilaya d'Oran.

APS

Quotidien economique

Les Enjeux
Eco

Edité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

L'ALGÉRIE AUGMENTE SA PRODUCTION DE PÉTROLE

Plus d'un million de barils/jour dès septembre

L'Algérie franchira de nouveau le seuil symbolique du million de barils de pétrole par jour à compter de septembre 2026. Cette évolution fait suite à la décision des sept pays de l'OPEP+ engagés dans les réductions volontaires de production d'augmenter progressivement leur offre, tout en maintenant une stratégie prudente visant à préserver l'équilibre du marché mondial.

Par Zahir R.

En effet, lors d'une réunion ministérielle, tenue par visioconférence, avec la participation du ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, les pays de l'OPEP+ ont décidé d'une nouvelle hausse de leur production globale de l'ordre de 188 000 barils de pétrole par jour (b/j) à compter du mois de septembre prochain. Selon un communiqué du ministère des Hydrocarbures, le quota de l'Algérie augmentera ainsi de 6 000 barils par jour pour le même mois, pour le porter à 1,007 million de barils par jour. Ce franchissement du seuil du million de barils par jour revêt une forte portée symbolique. Il traduit le retour progressif du pays à un niveau de production supérieur après plusieurs années marquées par les ajustements décidés dans le cadre de l'alliance OPEP+, tout en illustrant le respect constant de ses engagements internationaux. Cette évolution témoigne également de la capacité de Sonatrach à maintenir son potentiel de production tout en s'adaptant aux quotas fixés par l'alliance.

Des retombées positives pour les recettes d'exportation

Sur le plan économique, cette hausse,

bien que modérée en volume, devrait contribuer à renforcer les recettes d'exportation du pays, à condition que les prix internationaux du pétrole demeurent à des niveaux favorables. En effet, cette hausse constitue un signal positif pour les recettes d'exportation du pays et le budget de l'État, dans un contexte où les hydrocarbures demeurent le principal moteur des revenus extérieurs de l'Algérie. Toute augmentation de la production autorisée par l'OPEP+ permet donc d'améliorer les volumes exportables et d'accroître les revenus de Sonatrach. Avec un prix moyen du Sahara Blend de 82,34 dollars durant le premier trimestre 2026, les recettes de l'Algérie vont donc se renforcer davantage, contrairement à l'année précédente, où les prix du pétrole avaient chuté à 65 à 70 dollars le baril. En clair, cette décision ouvre la voie à une légère progression des volumes exportés tout en consolidant le rôle de l'Algérie au sein de l'alliance OPEP+. Elle confirme également la volonté des pays producteurs de privilégier une gestion concertée de l'offre afin de préserver des conditions favorables au financement de leurs économies et de leurs investissements dans le secteur énergétique.

Une hausse mesurée de la production

Le ministère des Hydrocarbures a précisé

dans son communiqué que l'Arabie saoudite, la Russie, l'Irak, le Kazakhstan, le Koweït, l'Algérie et le Sultanat d'Oman ont estimé que les fondamentaux du marché autorisent une augmentation graduelle de l'offre, tout en conservant la flexibilité nécessaire pour ajuster rapidement leur stratégie en fonction de l'évolution de la demande mondiale, des niveaux de stocks et de la conjoncture géopolitique. Les sept pays ont également rappelé que ces augmentations restent conditionnées à la stabilité du marché et pourront être suspendues ou inversées si les circonstances l'exigent, tout en précisant que cette décision s'inscrit dans la poursuite de la levée progressive des réductions volontaires mises en œuvre depuis avril 2023. Toutefois, les observateurs soulignent que la stratégie de l'OPEP+ privilégie davantage la stabilité des cours que la recherche d'une hausse rapide des volumes. L'objectif demeure de préserver un équilibre entre l'offre et la demande afin d'éviter une pression baissière sur les prix, susceptible d'annuler les gains liés à l'augmentation de la production. Les principaux bénéficiaires du nouvel ajustement sont l'Arabie saoudite et la Russie, qui augmenteront chacune leur production de 62 000 barils par jour. Elles sont suivies par l'Irak (+26 000 barils), le Koweït (+16 000), le Kazakhstan

(+10 000), l'Algérie (+6 000) et Oman (+5 000). Les ministres ont insisté sur le fait que cette augmentation s'inscrit dans un calendrier maîtrisé de réintroduction des volumes retirés du marché depuis 2023. Ils ont également souligné que cette démarche permettra d'accélérer la compensation des éventuels dépassements de production enregistrés par certains pays depuis janvier 2024. Parallèlement, les sept pays ont réaffirmé leur attachement à la Déclaration de coopération et leur volonté de poursuivre une coordination étroite afin de garantir la stabilité du marché pétrolier mondial. Dans la continuité de cette réunion, Mohamed Arkab a pris part aux travaux de la 67^e réunion du Comité ministériel conjoint de suivi (JMMC), chargé de contrôler le respect des engagements des pays signataires. Le Comité a examiné le niveau de conformité des pays aux réductions volontaires pour les mois de mai et juin 2026. Les membres du JMMC ont salué les efforts consentis pour assurer un haut niveau de discipline collective, rappelant que le respect des quotas demeure la pierre angulaire de la stratégie de l'OPEP+. Ils ont également réaffirmé que la coopération entre les pays producteurs reste indispensable face aux incertitudes qui continuent de peser sur l'économie mondiale et sur l'évolution de la demande énergétique.

DÉVELOPPEMENT DU CONTENU LOCAL ET TRANSFERT DE TECHNOLOGIE

Sonatrach s'allie au groupe Souakri

Par Réda Hadi

Une nouvelle avancée vient marquer la stratégie nationale de développement industriel avec la signature d'un mémorandum d'entente entre le groupe Sonatrach et le groupe Souakri. Conclu jeudi au siège du ministère de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, cet accord s'inscrit dans une démarche visant à renforcer le contenu local, à structurer des filières industrielles stratégiques et à promouvoir le transfert de technologie au service de l'économie nationale. Le document a été signé par le vice-président de Sonatrach chargé du Business Développement et du Marketing, Ferhat Ounoughi, et le président du Conseil d'administration du groupe Souakri, Abdennour Souakri, sous la supervision du ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab. La cérémonie s'est déroulée en présence du président-directeur général de Sonatrach, Nour Eddine Daoudi, ainsi que de responsables du ministère, de Sonatrach et de l'Entreprise algérienne de dessalement de l'eau (EADE). Ce partenariat s'inscrit dans la politique nationale visant à promouvoir une industrie plus intégrée et davantage tournée vers la création de valeur

ajoutée locale. Il prévoit de définir plusieurs axes de coopération industrielle et technique portant sur des secteurs à fort potentiel, notamment la fabrication de membranes d'osmose inverse destinées aux stations de dessalement de l'eau de mer, la production de formaldéhyde à partir du méthanol, la valorisation des déchets industriels ainsi que le développement de technologies de capture, d'utilisation et de stockage du carbone (CCUS). Au-delà de la simple signature d'un accord de coopération, les deux groupes entendent mettre en place un cadre de travail destiné à conduire des études techniques, commerciales et économiques communes. L'objectif est d'évaluer la faisabilité des différents projets avant leur concrétisation, conformément à la réglementation nationale, tout en favorisant les échanges d'expertise et de savoir-faire entre les deux partenaires. L'un des projets les plus structurants concerne la création en Algérie d'une unité industrielle spécialisée dans la fabrication de membranes d'osmose inverse. Ces composants constituent l'élément central des stations de dessalement de l'eau de mer, dont le développement représente aujourd'hui une priorité nationale pour assurer la sécurité hydrique du pays. La production locale de ces équipe-

ments permettrait de réduire la dépendance aux importations, de maîtriser davantage les coûts de réalisation des futures stations de dessalement et de renforcer l'autonomie technologique de l'Algérie dans un secteur hautement stratégique. Cette initiative accompagne le vaste programme national de dessalement engagé ces dernières années afin de sécuriser durablement l'approvisionnement en eau potable. Le groupe Souakri a également présenté plusieurs solutions industrielles visant à développer une véritable filière nationale dédiée aux technologies du dessalement. Celles-ci concernent la fabrication des matériaux et produits chimiques associés, la maintenance industrielle, la formation des compétences nationales ainsi que le transfert d'expérience, autant d'éléments indispensables à la constitution d'une chaîne de valeur intégrée. Le partenariat couvre également le développement d'une unité de production de formaldéhyde à partir du méthanol fourni par Sonatrach. Ce projet permettra de valoriser localement les ressources pétrochimiques nationales et d'élargir leur utilisation dans plusieurs secteurs industriels, tout en réduisant les importations de produits intermédiaires. Les deux partenaires ambitionnent également d'investir dans les technolo-

gies liées à l'économie circulaire à travers la valorisation des déchets issus des activités pétrolières et gazières. Cette orientation s'accompagne du développement de projets de capture, d'utilisation et de stockage du carbone, une technologie considérée comme essentielle pour réduire les émissions industrielles et accompagner la transition énergétique. À l'issue de la cérémonie, Mohamed Arkab a réaffirmé que le développement de l'industrie nationale et le renforcement du contenu local demeurent au cœur de la stratégie du secteur énergétique. Il a souligné que les partenariats industriels fondés sur le transfert de technologie et la localisation des productions stratégiques constituent un levier majeur pour renforcer la souveraineté industrielle de l'Algérie, notamment dans les domaines liés à la sécurité hydrique et énergétique. Le ministre a également rappelé que cette démarche répond aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui fait de l'industrialisation, de l'intégration nationale et de la montée en gamme technologique des priorités pour bâtir une économie productive, créatrice de richesse, d'emplois qualifiés et capable d'améliorer durablement la compétitivité de l'économie algérienne.

ASSURANCES

La SAA porte son capital social à 40 milliards de dinars

La Société algérienne d'assurance (SAA) annoncé, jeudi dans un communiqué, avoir porté son capital social de 35 à 40 milliards de dinars, par intégration des réserves. Cette décision "traduisant la solidité de la situation financière de la SAA" a été validée le 15 juin dernier au terme d'une Assemblée générale extraordinaire organisée le même jour que l'Assemblée générale ordinaire consacrée à l'approbation des comptes de l'exercice 2025. Au titre de cet exercice, l'Assemblée générale a approuvé les comptes sociaux consolidés de la compagnie, faisant ressortir un total général d'actifs arrêté à près de 118,5 milliards de dinars, contre 108,5 milliards de dinars un an auparavant, précise la même source. L'exercice 2025 s'est soldé par un résultat net bénéficiaire consolidé de 3,5 milliards de dinars, "témoignant d'une trajectoire de croissance soutenue et d'un renforcement continu de sa structure bilancielle", selon le communiqué. Sur le plan opérationnel, la SAA a dégagé une marge d'assurance nette de 13,3 milliards de dinars, contre 13,2 milliards de dinars durant l'exercice précédent. La compagnie a réalisé en 2025 un total de 38 milliards de dinars d'émissions directes, en hausse de 15,7 %, correspondant à une part de marché de 22,8 %, tandis que les indemnisations se sont élevées à 19 milliards de dinars. Evoquant l'autonomie financière de la SAA, le communiqué précise que les capitaux propres de la compagnie s'élèvent désormais à 46,7 milliards de dinars, "garantissant une marge de solvabilité optimale face aux engagements techniques d'assurance et de réassurance".

R E.

RÉHABILITATION DES MILIEUX ÉCOLOGIQUES AFFECTÉS PAR LES FEUX DE FORÊT

Lancement prochain d'un plan national

Une réunion de coordination consacrée à l'activation des mécanismes du plan national de réhabilitation des milieux écologiques affectés par les récents feux de forêt, s'est tenue, jeudi, au siège du ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie. La réunion a été présidée par la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Mme Kaouter Krikou, en présence des représentants des secteurs et organismes concernés, notamment ceux de l'Agriculture, de la Gendarmerie nationale, de la Sûreté nationale et de l'Agence spatiale algérienne, ainsi que des directeurs de l'environnement des wilayas touchées, d'experts et de spécialistes du domaine.

Lors de cette rencontre, la situation écologique des zones sinistrées a été présentée, notamment en ce qui concerne les oiseaux migrateurs, les autres espèces animales, le couvert végétal et les sols, outre l'examen des différents aspects techniques et scientifiques liés à l'évaluation des dommages environnementaux. La réunion a, en outre, permis d'examiner la méthodologie participative qui sera adoptée pour la mise en œuvre du plan national de réhabilitation des écosystèmes dégradés, en vue de restaurer leurs fonctions écologiques et de renforcer leur résilience face aux effets des changements climatiques, en particulier les feux de forêt.

Synthèse R E.

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	345,00	345,00	0,00	0,02	-7,85	6,09	10,14	11156	3 848 820,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 400,00	1400,00	0,00	-0,41	-0,25	7,56	7,64	9832	13 764 800,00
BIOPHARM	BIO	2 512,00	NC	0,00	0,05	1,05	6,68	6,37	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 115,00	2109,00	-0,28	-6,37	-5,13	8,74	8,30	2006	4 230 654,00
EGH El Aurassi	AUR	360,00	NC	0,00	0,00	-2,84	4,55	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	446,00	NC	0,00	0,04	6,94	4,22	4,71	0	0,00

ALGER/DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

De nouvelles mesures pour améliorer la qualité du service public

Le ministre de l'Hydraulique, Lou-nès Bouzegza, a présidé, samedi, en compagnie du ministre, wali d'Alger, Abdenour Rabehi, une réunion de travail sur la situation du secteur dans la capitale, lors de laquelle de nouvelles mesures ont été prises pour améliorer la qualité du service public de distribution d'eau potable. Il s'agit, entre autres mesures, de l'accélération de la concrétisation de l'important programme inscrit auprès de la direction de l'hydraulique de la wilaya d'Alger et de la réalisation de grandes infrastructures de stockage, afin de garantir la maîtrise optimale de la distribution d'eau et la continuité du service public, notamment en cas de pannes au niveau des infrastructures de production, indique un communiqué du ministère. La même source a également cité l'intensification des opérations de rénovation et de réhabilitation des réseaux de distribution d'eau, afin de limiter les pertes, dont près de 20% sont dues aux fuites et 20% aux raccordements illicites

et anarchiques, avec une augmentation du taux de valorisation des eaux usées traitées et une extension des domaines de réutilisation de ces eaux, en vue de contribuer à la préservation des espaces verts et de la propreté de l'environnement urbain de la capitale. Dans ce cadre, l'accent a été mis sur la nécessité de protéger de la pollution les oueds, notamment oued El Harrach, oued Mazafran et oued El Hamiz, et de lutter contre les rejets anarchiques, tout en élargissant l'utilisation de la numérisation dans la gestion pour assurer une meilleure maîtrise du système hydrique et accélérer les interventions. Au cours de la réunion, tenue au siège de la wilaya, il a aussi été convenu d'installer une commission technique intersectorielle comprenant les wilayas d'Alger, de Boumerdès, de Tipasa et de Blida, qui sera chargée de suivre la situation du service public d'alimentation en eau potable (AEP) et d'assainissement et de renforcer la coordination entre les différents intervenants. A cette occasion, le ministre a annoncé

l'organisation de rencontres périodiques sur le suivi de la mise en œuvre des programmes et des projets sur le terrain. M. Rabehi a, de son côté, proposé l'élaboration d'un programme spécial pour appuyer la wilaya d'Alger, visant à remédier aux insuffisances enregistrées et à renforcer les infrastructures du secteur, permettant ainsi d'améliorer le service public de l'eau, de suivre l'expansion urbaine et la hausse continue de la demande en eau potable, tout en garantissant la continuité de l'approvisionnement et en veillant à améliorer les performances des réseaux d'alimentation en eau et d'assainissement dans l'ensemble des communes de la capitale. Les indicateurs du service public de l'eau dans la capitale présentés au cours de la réunion font état d'une production quotidienne de 1,1 million de mètres cubes d'eau potable, destinée à répondre aux besoins de plus de 4,6 millions d'habitants, à travers un réseau de distribution s'étendant sur plus de 809,2 kilomètres.

AGRICULTURE DE MONTAGNE

Organisation d'un colloque national du 1^{er} au 3 septembre prochain à Skikda

motion de l'économie rurale en Algérie", verra la participation de représentants de différents secteurs, d'instances et d'entreprises nationales, d'organisations professionnelles, de centres de recherche scientifique et d'universités, ainsi que d'experts, de professionnels et d'investisseurs. Elle vise à "élaborer une vision nationale intégrée pour le développement de l'agriculture de montagne et de l'économie rurale, fondée sur la valorisation des ressources naturelles et des produits locaux, la protection des forêts, la prévention des incendies, l'encouragement de l'investissement, l'innovation et les énergies renouvelables, le renforcement du rôle de la recherche scientifique et des technologies modernes, ainsi que l'établissement de partenariats efficaces entre les différents

acteurs pour réaliser un développement durable et renforcer la sécurité alimentaire", précise la même source. Le colloque, qui comprendra un programme scientifique et pratique incluant des conférences, des ateliers et une exposition réunissant des start-up, des artisans et des producteurs, sera marqué par le lancement de caravanes de terrain pour le conseil et la sensibilisation à la préservation du patrimoine forestier et à la prévention des incendies, ainsi que des campagnes de reboisement et d'initiatives de solidarité en faveur des victimes des incendies dans les zones reculées, renforçant ainsi les efforts de développement durable et d'intégration nationale.

R E.

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHÉ NATIONAL

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية و الصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الاستهلاك ليوم 16 جويلية 2026
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 16 Juillet 2026

Prix du détail ¹		أسعار التجزئة ²			المنتجات
DA / Kg		معدل	أعلى	أدنى	
Produits		Moyenne	Maximum	Minimum	
Légumes frais	Pomme de terre	92	103	81	البطاطا
	Tomate	79	94	64	الطماطم
	Oignon sec	77	85	68	البصل الجاف
	Ail sec	645	745	544	الثوم الجاف
	Carotte	92	103	80	الجزر
	Navet	204	228	180	اللفت
	Poivron	121	136	107	الفلفل الاخضر
	Piment	136	154	118	الفلفل الحار
	Courgette	86	101	71	الكوسة
	Haricot vert	207	231	184	الفاصولياء الخضراء
Fruits frais	Laitue	126	140	112	الخس
	Pomme locale	522	657	388	التفاح المحلي
	Datte	508	639	376	التمر
	Banane	617	645	589	الموز
	Melon	99	115	84	البطيخ الاصفر
Produits d'origine animale	Pastèque	58	70	46	البطيخ الاحمر
	V viande bovine locale	2010	2153	1868	لحم البقر المحلي
	Poulet de chair	330	343	316	الدجاج
	Œufs (Unité)	17	18	15	البيض (وحدة)
	Lait de vache (Litre)	97	103	92	حليب البقر (لتر)

SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE

L’initiative «Idmadj» mobilise PME, start-up et étudiants

La sous-traitance industrielle s'impose progressivement comme l'un des principaux leviers de développement de l'économie productive en Algérie. Dans cette perspective, une nouvelle initiative nationale baptisée « Idmadj » (Intégration) a été lancée jeudi dernier à Alger afin de rapprocher les grandes entreprises, les petites et moyennes entreprises (PME), les start-up ainsi que les étudiants porteurs de projets innovants. L'objectif est de favoriser l'émergence d'un tissu de sous-traitants compétitifs, capables de répondre aux besoins de l'industrie nationale et de contribuer au renforcement des chaînes de valeur locales.

Par Réda Hadi

Portée par la Fondation algérienne de soutien à la jeunesse et de développement de l'entrepreneuriat (AFYE), cette initiative a été officiellement lancée lors d'une rencontre organisée sous le patronage du ministre de l'Industrie. Des représentants de plusieurs départements ministériels, d'organismes publics, de grandes entreprises nationales ainsi que de nombreuses PME ont pris part à cette manifestation, témoignant de l'intérêt croissant accordé au développement de l'intégration industrielle. Prévue jusqu'au 24 septembre prochain, l'initiative se veut un véritable programme national d'accompagnement des entreprises et des jeunes innovateurs. Elle comprend quatre séminaires régionaux qui se dérouleront successivement à Alger, Annaba, Oran et Ouargla, afin de toucher l'ensemble des bassins industriels du pays. À cela s'ajoutent seize ateliers de formation spécialisés ainsi qu'une table ronde animée par des experts nationaux. Ces rencontres auront pour vocation de renforcer les capacités techniques et managériales des PME, de présenter les différents mécanismes de financement disponibles et de diffuser les meilleures pratiques en matière d'industrie intelligente, de digitalisation et d'intégration industrielle. Elles permettront également de faire connaître les nouvelles orientations des pouvoirs publics visant à développer un tissu industriel plus performant, davantage fondé sur le contenu local et la compétitivité. L'innovation constitue également un axe

majeur de cette initiative. Dans ce cadre, un « Hackathon de l'industrie » réunira des ingénieurs, étudiants, développeurs et jeunes entrepreneurs autour de plusieurs défis technologiques directement liés aux besoins des entreprises industrielles. Les participants seront appelés à proposer des solutions innovantes dans des domaines tels que la maintenance prédictive, la sous-traitance intelligente, la logistique verte, l'amélioration de la qualité et de la conformité des produits ainsi que le suivi numérique des processus de production au sein des usines intelligentes. Au-delà de la formation, « Idmadj » ambitionne de créer un véritable écosystème de coopération entre les différents acteurs économiques. À cet effet, plusieurs rencontres d'affaires B2B seront organisées afin de favoriser les partenariats entre donneurs d'ordres et sous-traitants locaux. L'événement sera également marqué par le lancement du portail numérique Idmadj, conçu comme une plateforme interactive de mise en relation entre entreprises. Véritable annuaire numérique, ce portail réunira les bases de données des participants et facilitera l'identification des opportunités de sous-traitance disponibles dans différents secteurs industriels. Les PME bénéficieront également d'un espace baptisé « One Minute Pitch Box », leur permettant de présenter leurs activités sous forme de courtes vidéos promotionnelles. Cette formule vise à accroître leur visibilité auprès des grandes entreprises et à faciliter la conclusion de nouveaux contrats de partenariat et de sous-traitance. L'initiative prévoit également la diffusion d'une série de podcasts pédagogiques consa-

crés à l'évolution de la sous-traitance en Algérie, aux nouvelles technologies industrielles, à la législation régissant le secteur, aux exigences de qualité et de conformité ainsi qu'à la valorisation de la marque industrielle algérienne. L'objectif est de démocratiser l'accès à l'information et d'accompagner les entreprises dans leur montée en compétence. Intervenant lors de la cérémonie de lancement, le président exécutif de l'AFYE, Mohamed Oussama Babou, a souligné que cette initiative illustre le rôle grandissant de la société civile dans le processus de développement économique. Selon lui, la société civile est désormais appelée à agir comme un partenaire actif en proposant des solutions concrètes, en accompagnant les jeunes entrepreneurs et en créant des passerelles entre les différents acteurs de l'écosystème industriel. L'initiative ambitionne de mobiliser plus de 1 000 PME ainsi qu'une cinquantaine de grandes entreprises publiques et privées appelées à jouer le rôle de donneurs d'ordres. À travers cette mise en relation directe, les organisateurs espèrent favoriser la signature d'accords de sous-traitance, encourager la substitution aux importations et accélérer l'intégration des technologies de l'industrie 4.0 au sein des entreprises algériennes. La cérémonie de clôture, prévue le 24 septembre, sera marquée par la présentation d'expériences réussies, la distinction des meilleures initiatives et la signature de nouveaux accords de partenariat, confirmant la volonté de faire de la sous-traitance un pilier de la diversification économique et du renforcement de la souveraineté industrielle du pays.

TIPASA

Perturbation de la distribution de l’eau potable dans plusieurs communes à partir de lundi

La distribution de l'eau potable connaîtra des perturbations dans plusieurs communes de l'est de la wilaya de Tipasa à partir de demain, lundi, et jusqu'au mercredi prochain, en raison de travaux de maintenance programmés à l'usine de dessalement d'eau de mer de Fouka¹, a indiqué dimanche un communiqué de la société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL). Le communiqué précise que la SEAAL informe ses abonnés que la société "Miah Tipasa", exploitant l'usine de dessalement de Fouka 1, effectuera des travaux de maintenance du lundi 3 août au mercredi 5 août ce qui entraînera un arrêt partiel de l'activité de l'usine. Ces travaux entraîneront une baisse de près de 16 % de la capacité totale de production d'eau, qui causera un retard dans le programme de distribution de l'eau potable dans plusieurs quartiers des communes de l'est de la wilaya. Les communes concernées sont Koléa (pôle universitaire), Douaouda marine, Chaïba (centre-ville), Bou Ismaïl (centre-ville), Khemisti (centre-ville), Bouharoun (centre-ville), Aïn Tagourait, Sidi Rached (zone haute et les quartiers Karaz, Tentane et Challabi), ainsi que le quartier Serahna dans la commune de Tipasa. Selon le même communiqué, le retour progressif au programme habituel de distribution interviendra après l'achèvement des travaux de maintenance engagés par la société chargée de l'exploitation de l'usine de dessalement d'eau de mer de Fouka 1 et le remplissage des réservoirs principaux.

APS

INVESTISSEMENT

Cap sur une gestion intégrée du foncier économique

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) poursuit la mise en œuvre de sa feuille de route visant à améliorer le climat des affaires et à renforcer l'attractivité de l'Algérie pour les investisseurs. Dans cette optique, une réunion de coordination s'est tenue, hier à Alger, sous la présidence du DG de l'AAPI, Omar Rekkache, en présence des responsables des trois agences nationales chargées de l'aménagement et de la gestion du foncier économique (industriel, touristique et urbain). Cette rencontre marque une nouvelle étape dans la stratégie de modernisation de la gouvernance foncière, considérée comme l'un des principaux leviers pour accélérer la concrétisation des projets d'investissement. Elle s'inscrit dans le prolongement des réformes engagées par l'AAPI, notamment après l'achèvement des procédures liées à l'activation du guichet unique de l'investissement, désormais appelé à jouer un rôle central dans l'accompagnement des porteurs de projets. Selon l'AAPI, la prochaine étape consiste à consolider le portefeuille foncier de l'Agence afin de répondre à la demande croissante en assiettes foncières, alimentée

par la dynamique d'investissement que connaît le pays. L'objectif est de mobiliser de nouveaux terrains destinés à l'investissement, d'en garantir la disponibilité effective et d'améliorer la qualité des données qui leur sont associées. Cette démarche vise à offrir aux investisseurs une visibilité claire sur les opportunités foncières disponibles et à réduire les délais d'accès aux terrains. Les travaux ont porté sur les mécanismes permettant de renforcer la coordination entre les différentes institutions concernées et d'harmoniser leurs méthodes de travail. Les participants ont examiné les moyens d'améliorer la gestion du foncier économique afin de proposer des offres mieux adaptées aux besoins des investisseurs et de faciliter la concrétisation des projets dans des délais plus courts.

Des données foncières fiables et actualisées

L'un des principaux axes de la réunion a concerné l'amélioration de la gouvernance du foncier économique à travers une actualisation permanente des données relatives aux assiettes foncières. L'AAPI sou-

haite disposer d'informations précises, fiables et régulièrement mises à jour afin d'alimenter sa plateforme numérique destinée aux investisseurs. Cette actualisation continue permettra de renforcer la transparence, d'améliorer la qualité des services proposés et d'offrir une meilleure visibilité sur les disponibilités foncières. Les responsables ont insisté sur la nécessité de vérifier systématiquement la disponibilité effective des terrains avant leur intégration dans les offres d'investissement, afin d'éviter la mise à disposition d'assiettes foncières qui ne pourraient être exploitées immédiatement en raison de contraintes techniques ou administratives. Les participants ont également plaidé pour le développement d'un espace numérique partagé reliant l'ensemble des institutions concernées par la gestion du foncier économique. Cette plateforme commune permettra l'échange et l'actualisation en temps réel des données foncières, tout en favorisant la constitution d'un portefeuille foncier national exhaustif et constamment actualisé. Cette interconnexion, selon l'AAPI, devrait améliorer le traitement des demandes d'investissement, renforcer la coordination

institutionnelle et offrir davantage de transparence dans l'attribution des terrains. La réunion a également permis d'aborder les modalités d'orientation du foncier économique conformément aux priorités du développement national et aux besoins des différents secteurs d'activité. Les participants ont souligné la nécessité de réserver les assiettes foncières aux projets d'investissement présentant une forte valeur ajoutée, susceptibles de contribuer à la diversification de l'économie, à la création de richesses et à la génération d'emplois. À l'issue de la rencontre, les quatre organismes sont convenus de renforcer leur coopération à travers la mise en place de mécanismes permanents d'échange d'informations, l'actualisation continue du portefeuille foncier national et l'amélioration de la disponibilité des terrains destinés à l'investissement. En somme, cette démarche vise à accompagner la dynamique d'investissement que connaît le pays, à contribuer à l'amélioration du climat des affaires, à simplifier les procédures d'accès au foncier économique et à accélérer la réalisation des projets d'investissement.

DJANET

Plusieurs projets de développement en concrétisation

Plusieurs projets de développement, multisectoriels, sont en cours de réalisation dans la wilaya de Djanet dans le cadre des programmes visant la promotion du cadre de vie de la population locale et l'amélioration du service public, ont indiqué samedi les services de la wilaya. Ces opérations, retenues pour répondre aux attentes des populations locales, cohérentes, au volet pédagogique, en la réalisation en cours des salles d'extension à l'établissement moyen "Larbi Tébéssi", la concrétisation d'un groupe scolaire au quartier In-Beghbegh, d'une cantine scolaire, des pavillons administratifs au niveau des écoles Benzerdjab Benaouda, Larbi Tébéssi et l'Emir-Abdelkader, susceptibles d'améliorer les conditions de scolarisation en prévision de la prochaine rentrée scolaire. S'agissant de l'aménagement et de l'embellissement urbain, l'on relève la réalisation d'un réseau d'irrigation des arbres d'alignement aux bords des routes, la réalisation, dans l'optique de consolider les espaces administratifs, de 120 bureaux au niveau de la cité Tadjentourt pour améliorer le service public. Ces projets portent sur la réalisation en cours des sièges de la direction de la programmation et du suivi budgétaire, du contrôle budgétaire, de la direction de la formation et de l'enseignement professionnels, à un taux d'avancement appréciable. S'agissant des projets retenus pour le secteur de la santé, la wilaya de Djanet enregistre la concrétisation en cours d'un établissement hospitalier de 120 lits dans le mais de promouvoir la prise en charge médicale à la satisfaction des malades de la région. A ces opérations de développement visant à améliorer le cadre de vie de la population locale viennent s'ajouter la réalisation en cours d'une opération de réhabilitation du réseau d'alimentation en eau potable de la région de Tagharghart. Ces opérations de développement s'inscrivent au titre des efforts des pouvoirs publics portant consolidation du développement local et du cadre de vie des citoyens.

APS

MOSTAGANEM

Lancement des travaux de un nouvel INSFP à Stidia

Les travaux de réalisation d'un nouvel Institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP) ont été lancés dans la commune de Stidia, située à 20 km à l'Ouest du chef-lieu de la wilaya de Mostaganem, a indiqué, samedi, un communiqué de la cellule d'information et de communication du cabinet du wali.

La même source a précisé que cette nouvelle structure pédagogique, dont le délai de réalisation est fixé à huit (8) mois, s'inscrit dans le cadre du renforcement des établissements de formation et d'apprentissage professionnels, ainsi que de la mise à disposition d'espaces et d'infrastructures modernes répondant aux normes de formation et aux besoins du marché du travail aux niveaux local et régional. Ce projet, pour lequel une enveloppe financière de 692 millions de dinars a été mobilisée, comprendra des locaux administratifs et pédagogiques, des ateliers, des structures d'hébergement, un réfectoire, des espaces sportifs et culturels, ainsi que cinq logements de fonc-

tion, a-t-on ajouté de même source. Lors de la cérémonie de pose de la première pierre, le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a donné des instructions aux responsables concernés et à l'entreprise chargée des travaux afin de garantir un approvisionnement permanent en eau potable et d'adopter des techniques permettant une utilisation rationnelle de cette ressource. Il a également insisté sur l'accélération des travaux de raccordement du projet aux réseaux d'alimentation en eau et d'assainissement. Le wali a, par ailleurs, ordonné la réalisation de raccordements séparés entre les logements de fonction et les installations pédagogiques, notamment pour

les réseaux d'électricité et de gaz, afin d'assurer une exploitation optimale et sécurisée des différentes infrastructures de cet institut, a souligné le communiqué. La wilaya de Mostaganem dispose actuellement de deux Instituts nationaux spécialisés de formation professionnelle, de trois Centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA), d'une annexe de formation, ainsi que de plusieurs établissements privés, offrant une capacité d'accueil globale de plus de 5.000 places pédagogiques, conclut la même source.

APS

OUARGLA

Plus de 10.000 consultations spécialisées effectuées depuis début juin à l'hôpital d'ophtalmologie

Plus de 10.000 consultations et interventions chirurgicales ophtalmiques ont été effectuées, depuis le début mois de juin dernier à ce jour, au niveau de l'hôpital "Amitié algéro-cubaine" d'ophtalmologie de la wilaya de Ouargla, à-on informé samedi des responsables de cet établissement hospitalier. Ces consultations spécialisées ont profité aux patients de la région et d'autres régions du pays. Cet établissement a accueilli,

au titre de son programme d'urgence, 2.200 patients ayant subi des consultations et une prise en charge urgentes, a indiqué la même source, pertinente que pas moins de 1.533 interventions ont été effectuées durant la même période par le personnel médical algéro-cubain spécialisé, dont 490 interventions délicates en chirurgie cornéenne, ophtalmologie pédiatrique, rétinienne et neurochirurgicale, ainsi que dans d'autres spécialités. Menées in-

terposées par le staff algéro-cubain dans le cadre de la coopération médicale entre les deux pays, ces actions médicales ont la prise en charge permis d'une manière significative des cas malades prévoyant une grande expérience médicale et des techniques de pointe. L'hôpital "Amitié algéro-cubaine" d'ophtalmologie de Ouargla est un établissement spécialisé assurant des prestations médicales en ophtalmologie de pointe à la faveur de

l'existence de grandes compétences médicales d'ophtalmologues ayant influé positivement sur la qualité des prestations et services prodigués aux malades. Ces prestations de qualité s'imbriquent au titre des efforts réalisés pour garantir une meilleure prise en charge médicale, notamment en maladies ophtalmologiques, et rapprocher les services thérapeutiques des citoyens.

APS

IN-GUEZZAM

Trois nouvelles stations pour renforcer la couverture de téléphonie mobile

La wilaya d'In-Guezzam a réalisé d'un projet de réalisation de trois (3) nouvelles stations pour renforcer la couverture du réseau de téléphonie mobile, à-on informé samedi de la direction locale de la poste et des télécommunications. Retenu dans le cadre des efforts visant à améliorer la qualité des ser-

vices de télécommunications au profit des habitants de la wilaya, ce projet est actuellement au stade des procédures de choix des sites devant accueillir ces nouvelles installations pertinentes de l'opérateur Mobilis, a précisé la même source. Elles seront projetées à l'entrée de la ville d'In-Guezzam, à proximité du

chemin de wilaya dépendant d'In-Guezzam à Tin-Zaouatine et au niveau de la cité des 450 logements de Tin Zaouatine, at-on fait savoir. Des cadres de la direction ont, par ailleurs, effectué une visite d'inspection au chantier de réalisation de stations similaires de l'opérateur Ooredoo Algérie, afin de s'enquérir de l'état

d'avancement des travaux marqués par un retard. A cette occasion, des instructions ont été données à l'entreprise sous-traitante chargée du projet afin d'accélérer le rythme des travaux et de rattraper le retard enregistré, en prévision du lancement prochain de l'installation des pylônes d'antennes. Les services de la direction de la

poste et des télécommunications assurent un suivi rigoureux de ces projets susceptibles, une fois mis en service, de renforcer la couverture du réseau de téléphonie mobile et d'améliorer la qualité des services de télécommunications dans la wilaya, conclut la même source.

Agence

AÉROPORT « ABANE RAMDANE » DE BÉJAÏA

Coup d'envoi des travaux pour l'extension de l'aire de stationnement des avions

L'aéroport « Abane Ramdane » de Béjaïa entame une nouvelle phase de sa modernisation. Les travaux d'extension de son aire de stationnement viennent d'être officiellement lancés, un chantier stratégique visant à doubler sa capacité d'accueil sur le tarmac pour répondre à la croissance du trafic aérien et accompagner l'essor touristique de la région. Inscrit au titre du programme de développement de l'année 2026, ce projet va significativement transformer les infrastructures aéroportuaires locales. Selon Tahar Ouadane, directeur local

des travaux publics, l'opération consiste en la réalisation de quatre nouveaux postes de stationnement. Cette extension portera la capacité d'accueil globale de l'infrastructure à huit positions, permettant ainsi de recevoir simultanément un plus grand nombre d'aéronefs et de fluidifier le trafic. Cette initiative s'inscrit dans une démarche globale de renforcement des infrastructures et d'amélioration de la qualité des services. En augmentant ses capacités d'accueil, l'aéroport de Bejaïa consolide son statut de porte aérienne stratégique pour

la wilaya. L'objectif de ces travaux est de faire face à une demande en constante évolution et d'offrir aux passagers une expérience optimisée, tout en soutenant activement la dynamique économique locale. La Direction des travaux publics accorde une attention particulière à la conduite de ce chantier. Un suivi technique rigoureux est assuré pour garantir le strict respect des normes d'ingénierie en vigueur. Les équipes mobilisées devront par ailleurs honorer les délais contractuels de réalisation, qui ont été fixés à neuf mois. Ce projet aéroportuaire s'intègre

dans un plan d'investissement beaucoup plus vaste accordé à la wilaya. Pour l'exercice 2026, le secteur des travaux publics de Bejaïa a bénéficié d'une enveloppe budgétaire conséquente de huit milliards de dinars algériens. Ce financement est destiné à la concrétisation de treize opérations distinctes, englobant la modernisation du réseau routier, le renforcement de diverses infrastructures sectorielles, ainsi que le lancement de plusieurs études stratégiques dans le domaine maritime.

R E.

Compétitivité et investissement social

3^e partie

La société en investissant, s'investit et est investie. Elle investit de sa vie, de son temps, de son énergie (mais aussi de son inertie) et de son argent. Sa vie est investie de nombreux autres êtres qu'humains qu'elle s'est appropriés. Comment est réparti son effort ? Comment l'ensemble de ses investissements font-ils corps, sa force ou sa faiblesse ? Que faut-il entendre donc par « investissement social » ? Toutes les sociétés ne sont pas dotées de la même manière, ne font pas la même chose de leur argent, de leur temps et de leur vie. Quels rapports établissent-elles entre ce qui les compose dans leur compétition et face changements de la vie matérielle ?

Par David Martin (*)

La structure de la production mondiale est entrée dans une nouvelle dynamique, elle s'est trouvée nouvellement répartie et met en cause l'ancienne hiérarchie des capitaux, l'hégémonie occidentale comme domination du capital financier occidental sur les autres formes de capitaux. Il faut relever du point de vue du primat du savoir sur la production que la propension à investir dans la production, pouvant impliquer une nouvelle répartition de la production, ne conduit pas nécessairement à une modification durable de la structure de la production mondiale et de ses chaînes de valeur. Les stratégies d'import-substitution peuvent laisser les autres formes de capitaux sous la domination du capital financier occidental qui peut les déplacer à loisir comme l'a révélé la crise financière asiatique de 1998. Or dans quel sens la structure mondiale de la production est-elle en train de se transformer ? Pour l'heure, dans la répartition de la production mondiale et de ses chaînes de valeur. La nouvelle répartition de la production mondiale s'accompagne d'un déplacement des centres de gravité de la production et de ses chaînes de valeur. Rupture des anciennes chaînes de valeur et formation de nouvelles chaînes autour des nouveaux centres de gravité. Mais comment évolueront cette structure et ses chaînes de valeur dans quelques décennies, l'incertitude est reine. Investir dans la production, que l'on ne séparera pas de la production de la nature, pour apprendre à faire et à être dans la nature, est la seule alternative. Ce faisant, je suis, nous sommes.

Investissement social et accumulation culturelle

Dans le cours de la production de la vie matérielle, un processus de production est un processus de destruction créatrice. Il est processus de destruction d'un ancien processus et création d'un nouveau processus de production. Le nouveau processus peut-être le résultat d'une accumulation du savoir. Dans le système colonial, il y a destruction d'un processus de production indigène par un processus de production colonial, destruction d'une production et d'un savoir-faire indigène et une prolétarianisation de la société. La société colonisée n'accumule pas de savoir, elle ne s'incorpore pas un savoir au travers de son activité de production. Dans le système postcolonial, la société imite la production étrangère, mais a des difficultés à s'incorporer le savoir-faire incorporé



dans la production imitée parce qu'il n'y a pas de processus d'accumulation du savoir qui s'enclenche pour se l'assimiler. On peut distinguer dans la propension à investir dans la production une tension entre deux tendances contraires. Une première tendance où l'on produit plus pour consommer que pour apprendre à faire. La production est production de consommation. La consommation est pure consommation de la production, production d'un savoir-être dépourvu de savoir-faire. Être aliéné, ce faisant on désapprend sans apprendre. On importe des machines pour leur production, on épargne et diffère la consommation pour importer des machines et maximiser la consommation. Le plan de la consommation surdétermine celui de la production, la production n'a pas d'unité, elle est fragmentée. Production naturelle et production sociale sont dissociées. La consommation est destruction et non création de savoir-faire. La production a une histoire, elle a un passé qui se prolonge dans un avenir. Sur quelle base une société dont la production n'a pas d'histoire et de passé peut-elle accumuler ? Une seconde tendance où l'on produit moins pour consommer que pour apprendre à faire. La production est production de production, production de savoir-faire et non pas pure consommation. Autrement dit, la consommation est consommation productive de savoir-faire, elle est incorporation de savoir-faire par la société, elle n'est pas pure consommation. En vérité, il n'y a pas de pure consommation, il y a une consommation qui rend plus fort, plus puissant et une autre qui rend moins puissant et même malade. La destruction de la production est création et destruction de savoir-être et de savoir-faire. Dans la destruction créatrice, la destruction peut l'emporter sur la création, un aspect pouvant l'emporter sur l'autre. Dans la première tendance, on s'attachait à la puissance productive maté-

rielle et son pouvoir d'achat, à l'aspect visible de la puissance productive, dans la seconde à la puissance productive immatérielle, à son aspect invisible. Dans la première, la production est sans sujet, sans producteur collectif qui accumule le savoir-faire. Elle est prolétarianisation de la société. Le processus de destruction créatrice dans la seconde tendance est processus d'accumulation culturelle, il engendre une société apprenante qui s'incorpore le savoir-faire et le transforme. Dans le long cours de la vie matérielle, c'est l'accumulation culturelle qui accompagne les grandes transformations de la vie matérielle[4]. Les conditions de production changent, elles ne sont que partiellement du ressort d'une société. L'accumulation du savoir pertinent si. Une société peut accumuler des richesses matérielles sans avoir de prise sur cette accumulation parce que ne connaissant pas de processus d'accumulation culturelle. Elle peut produire en imitant d'autres sociétés sans pouvoir accumuler de savoirs (savoir-être et savoir-faire). Il suffit qu'il n'y ait pas accumulation significative du savoir et/ou qu'il n'y ait pas transmission du savoir accumulé d'une génération à une autre. Une société qui privilégie la consommation à l'éducation, fait donc preuve d'une faible propension à différer sa consommation, se caractérise par une faible propension à accumuler du savoir. Si s'ajoute une discontinuité de l'expérience sociale qui rend la transmission du savoir accumulé difficile, il

n'y aura pas accumulation culturelle, mais prolétarianisation de la société. Séparation du producteur et du savoir. On comprend mieux pourquoi la Chine ne fait pas de la consommation son moteur de la croissance. Pour la Chine, l'histoire est accumulation culturelle et non accumulation matérielle[5]. Dans sa longue histoire, préserver son savoir-faire et son savoir-être a préservé sa civilisation des destructions matérielles. Et ne pas renouveler son savoir-faire et son savoir-être, cesser d'accumuler, a occasionné ses humiliations. Accumuler des richesses dépend des circonstances, accumuler du savoir-faire donne la capacité de les développer en temps voulu. Le souci est de mieux faire, produire des richesses matérielles n'en est que le moyen. Apprendre de l'Occident et mieux faire que lui. Avec une telle disposition d'esprit, le résultat de la compétition est comme prédéterminé. La Chine se compare à l'Occident pour faire mieux que lui, l'Occident refuse de se comparer à la Chine, il s'érige toujours en modèle, jusqu'à quand le pourra-t-il ? En s'intéressant aux conditions de la compétition, la Chine développe en son sein une compétition qui ne peut avoir nulle part ailleurs son pareil. Ensuite de son savoir accumulé, elle propose à la consommation du monde sa production, puis le monde moins en quête de consommation que de savoir-faire, elle exportera son savoir-faire et son savoir-être. La Chine devra sa centralité au monde de par son accumulation culturelle, par sa constitution en centre de gravité de l'accumulation culturelle mondiale. Ce n'est donc pas le déplacement des centres de gravité de la production mondiale qui importe le plus pour les sociétés de l'Est asiatique et même pour l'Occident qui voulait en faire son atelier, mais les processus d'accumulation culturelle qui survivent aux processus de transformation de la vie matérielle. Le déplacement des centres de gravité de la vie matérielle n'est que conséquent. La vie matérielle est soumise à la permanence du changement, le savoir est soumis à la loi de l'accumulation et de la désaccumulation.

(A suivre)

Notes

- [1] https://www.lemonde.fr/idees/article/2026/07/27/ia-la-veritable-rupture-c-est-l-apparition-d-une-puissance-capable-d-agir-sans-etre-un-sujet-de-droit_6734211_3232.html
- [2] Les spécialistes de la région font une place à part à l'État chinois dans ce type d'État. Nous n'avons pas besoin ici d'être plus précis.
- [3] Robert D. Putnam. Bowling alone: The Collapse and Revival of American Community. Simon & Schuster. 2000
- [4] Pour cette notion d'accumulation culturelle, se référer à l'ouvrage du sociologue français Bernard Lahire. Les structures fondamentales des sociétés humaines. La Découverte, Paris, 2023
- [5] Voir Pierre Ryckmans. The Chinese attitude towards the past. The Australian National University. 1986. « Ainsi, le passé, ..., semble habiter le peuple plutôt que les briques et les pierres. Le passé chinois est à la fois spirituellement actif et physiquement invisible. » P. 2

(*) Enseignant chercheur en retraite, Faculté des Sciences économiques, Université Ferhat Abbas Sétif ancien député du Front des Forces Socialistes (2012-2017), Béjaïa.

RÉFORME BANCAIRE AU LIBAN

Qui paiera les pertes

La commission des Finances et du Budget affirme avoir achevé l'examen des 29 articles de la loi sur la restructuration des banques. Son président, Ibrahim Kanaan, assure avoir renforcé les garanties accordées aux déposants et réclame désormais une loi applicable sur la restitution de leurs avoirs. Derrière cette annonce, plusieurs questions restent pourtant sans réponse. La hiérarchie des pertes n'est pas finalisée, les moyens de remboursement demeurent incertains et les liens anciens entre les banques et une partie de la classe politique continuent de peser sur la crédibilité du processus. La commission des Finances et du Budget du Parlement libanais a annoncé avoir terminé l'examen du projet de réforme bancaire. Les 29 articles ont été discutés pendant plus d'un mois.

Une séance supplémentaire doit cependant se tenir lundi 3 août 2026 afin d'examiner l'annexe consacrée à la hiérarchie des créances. Cette annexe n'est pas un détail technique. Elle doit déterminer qui absorbera les pertes en premier lorsqu'une banque ne dispose plus d'assez d'actifs pour honorer ses engagements. Elle permettra donc de savoir si le texte protège réellement les déposants, s'il préserve les actionnaires bancaires ou s'il transfère une nouvelle fois le coût de la crise vers l'État.

Ibrahim Kanaan a présenté le travail de la commission comme une étape importante. Il a aussi établi un lien direct entre la restructuration des banques et la restitution des dépôts bloqués depuis 2019. Cette position répond à une réalité : une loi peut organiser la liquidation ou la recapitalisation d'une banque, mais elle ne rend pas automatiquement leur argent aux épargnants. Le discours du président de la commission soulève néanmoins une autre interrogation. Le Parlement peut-il se présenter comme le défenseur des déposants sans examiner publiquement les responsabilités des actionnaires, des administrateurs bancaires et des responsables politiques qui ont soutenu le modèle financier avant son effondrement ?

Agence

ÉGYPTE

Le Caire veut se positionner sur le marché des produits avicoles d'Afrique subsaharienne

En Égypte, l'industrie avicole compte parmi les plus dynamiques d'Afrique. Avec une production désormais supérieure à la demande intérieure, Le Caire explore de nouveaux marchés sur le continent pour écouler ses surplus.

L'Égypte explore de nouveaux débouchés pour son industrie avicole en Afrique subsaharienne. D'après le Service d'information de l'État égyptien (SIS), le ministre de l'Agriculture, Alaa Farouk, et son homologue ougandais Frank Tumwebaze ont discuté, le lundi 27 juillet au Caire, des possibilités d'ouverture du marché ougandais aux produits avicoles et aux œufs égyptiens. Cette démarche intervient quelques semaines après des échanges entre Le Caire et Accra sur une éventuelle coopération dans la filière avicole. En effet, le 7 juillet dernier, le ministère ghanéen du Commerce, de l'Agribusiness et de l'Industrie avait accueilli l'ambassadeur égyptien, Wael Fathy Ahmed, pour examiner des pistes de collaboration dans la production de volailles et la production d'aliments pour animaux. Ces échanges témoignent de l'intérêt croissant de l'Égypte pour les marchés africains où la demande en protéines animales progresse et dépend encore des

importations. Selon les données compilées par la plateforme Trade Map, l'Ouganda a importé pour près de 13 millions \$ de volailles vivantes et de viandes de volaille en 2025. Sur la même période, les importations ghanéennes de volailles vivantes et de viandes de volaille ont atteint environ 515 millions \$, faisant du pays l'un des principaux marchés en Afrique de l'Ouest pour cette catégorie de produits.

Un surplus de production qui pousse l'Égypte à chercher des débouchés

Cette tentative d'ouverture vers l'Afrique subsaharienne intervient alors que l'industrie avicole égyptienne affiche des capacités de production importantes. Selon les estimations de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Égypte était en 2024 le premier producteur africain de viande de poulet avec environ 2,59 millions de tonnes.

En outre, l'Union générale des producteurs de volaille égyptiens indiquait en janvier 2026 que le pays avait atteint l'autosuffisance dans ce secteur et disposait d'un excédent de production estimé à 20 % par rapport à sa consommation nationale. L'organisation évoquait alors une production quotidienne de 4,8 millions de poulets et de 1,5 million de plateaux d'œufs.

Dans ce contexte, l'accès à de nouveaux marchés d'exportation devient un enjeu stratégique pour les acteurs égyptiens. Sur le marché africain, les importations de produits avicoles restent encore largement dominées par des fournisseurs étrangers comme le Brésil, les États-Unis ou encore l'Union européenne, qui bénéficient d'une solide expérience à l'export ainsi que de chaînes logistiques adaptées aux besoins des différents marchés. Pour l'Égypte, l'enjeu sera donc de parvenir à se faire une place face à ces fournisseurs déjà bien établis dans la région.

R I/Agence

IRAK

Accord sur un oléoduc prolongé d'un an par la Turquie et l'Irak

La Turquie et l'Irak ont convenu samedi de prolonger d'un an un accord sur un oléoduc, quelques jours après une visite du Premier ministre irakien Ali al-Zaïdi, ont indiqué des responsables des deux pays. Le ministre turc de l'Énergie, Alparslan Bayraktar, a annoncé sur X que l'accord avait été signé à l'issue d'une "réunion productive" à Ankara avec le ministre irakien du Pétrole, Bassem Mohammed

Khudair. M. Zaïdi a également salué cet accord sur X, le qualifiant d'"étape stratégique importante" impliquant "une capacité d'exportation minimale de 750.000 barils par jour". L'accord de longue date concernant cet oléoduc - qui achemine le pétrole brut irakien depuis Kirkouk (nord de l'Irak) vers le terminal d'exportation turc de Ceyhan, sur la Méditerranée, un point de sortie clé pour les expé-

ditions pétrolières régionales - avait expiré lundi. "Alors que nous poursuivons nos efforts en vue d'un nouvel accord à long terme pour cet oléoduc (...), nous avons mis en place cet arrangement de transit couvrant une capacité quotidienne de 750.000 barils", a écrit Bayraktar. Zaïdi a précisé que les entreprises irakiennes et turques commenceraient à mettre en oeuvre l'accord, tandis que les deux gouvernements poursuivraient

leurs efforts "pour finaliser un accord-cadre global couvrant les secteurs du pétrole, de l'électricité et des ressources en eau". L'oléoduc Kirkouk-Ceyhan a une capacité maximale d'environ 1,5 million de barils par jour, bien que les volumes réellement acheminés aient été bien inférieurs à ce chiffre ces dernières années.

Agence

TUNISIENS À L'ÉTRANGER

Les transferts pourraient dépasser 9 milliards de dinars en 2026

Les transferts des Tunisiens résidant à l'étranger ont atteint près de 8,8 milliards de dinars en 2025, soit une hausse de 6 % par rapport à l'année précédente. Ils devraient dépasser 9 milliards de dinars en 2026, selon le président de l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA), Samir Majoul, qui a appelé à orienter une part plus importante de ces ressources vers l'investissement productif et le soutien au développement économique. Samir Majoul s'exprimait mercredi dernier lors de la conférence régionale des Tunisiens à l'étranger consacrée au deuxième district, organisée à Tunis sous le thème : « Nos compétences à l'étranger, un moteur du développement national ». La rencontre s'est tenue en présence du gouverneur de Tunis, Imed Boukhris, de la directrice générale char-

gée de la gestion de l'Office des Tunisiens à l'étranger, Naila Bali, ainsi que de plusieurs experts, universitaires et acteurs spécialisés dans les questions migratoires et les affaires des Tunisiens à l'étranger. Le président de l'UTICA a affirmé que les Tunisiens établis à l'étranger, dont le nombre avoisine les deux millions, constituent un important capital humain et économique pour la Tunisie. Il a insisté sur la nécessité de transformer leur expérience, leurs compétences et leurs réseaux de relations en opportunités d'investissement à forte valeur ajoutée, afin de favoriser la création de richesses et de renforcer la compétitivité de l'économie nationale. Il a également estimé que les transferts financiers, malgré leur importance en tant que ressource pour l'économie nationale et preuve de l'attachement des

Tunisiens à l'étranger à leur pays, devraient constituer un levier pour renforcer l'investissement productif. Cela passe, selon lui, par la mise en place d'un climat des affaires favorable, de mécanismes d'accompagnement plus efficaces et d'une meilleure intégration des investisseurs tunisiens établis à l'étranger dans le tissu économique national. Samir Majoul a par ailleurs souligné, selon un communiqué publié samedi par l'UTICA, l'amélioration de plusieurs indicateurs économiques. Il a indiqué que les investissements étrangers en Tunisie avaient atteint près de 839 millions de dinars au premier trimestre 2026, dont 825 millions de dinars sous forme d'investissements directs étrangers, le secteur industriel demeurant en tête des secteurs les plus attractifs. Il a ajouté que le deuxième district, qui regroupe les gouvernorats de Tunis, de

l'Ariana, de Ben Arous, de La Manouba, de Zaghouan et de Nabeul, constitue l'un des principaux pôles économiques du pays. Il a précisé que le plan de développement 2026-2030 prévoit plus de 4 400 projets dans cette région, pour un coût estimé à près de 28,6 milliards de dinars, offrant ainsi des perspectives prometteuses en matière d'investissement et d'initiative privée. À l'issue de son intervention, Samir Majoul a appelé les hommes d'affaires et les compétences tunisiennes établies à l'étranger à contribuer à la dynamisation de l'investissement et au renforcement de l'attractivité de la Tunisie. Il a estimé qu'ils représentaient les meilleurs ambassadeurs du pays et qu'ils étaient en mesure d'attirer des investisseurs étrangers et de contribuer à la réalisation d'un développement national durable. R I.

GHANA

Un projet de production d’engrais organiques de 10 millions \$ en gestation

Les engrais chimiques constituent un intrant essentiel pour améliorer les rendements agricoles. Au Ghana, la volonté de réduire la dépendance aux engrais importés, ouvre des opportunités pour les investissements dans les fertilisants organiques.

Au Ghana, l'entreprise Omanbapa AgriTech a signé le 28 juillet un protocole d'accord avec le ministère de l'Alimentation et de l'Agriculture en vue de la construction d'une usine de fabrication d'engrais organiques. Évalué à 10 millions \$, le projet prévoit l'implantation d'une unité industrielle sur un site qui reste à définir entre les régions d'Ashanti et d'Ahafo. Selon un communiqué publié par l'entreprise il est prévu que le projet commencera par l'installation d'une unité de mélange avant de s'étendre à une usine de transformation complète pour fabriquer localement des engrais organiques destinés au marché ghanéen, avec une ambition à terme de desservir également les marchés régionaux. L'usine une fois mise en place devrait disposer d'une capacité initiale de production comprise entre 20 000 et 30 000 tonnes par an, avant une montée en puissance prévue à 60 000 tonnes annuelles. Pour son approvisionnement en matière première, elle utilisera des résidus agricoles, tels que les spathes de maïs et d'au-

tres déchets de cultures. Ce projet intervient alors que le marché mondial des fertilisants est sous tension depuis le début de l'année sur fond de conflit au Moyen-Orient.

Un contexte favorable aux investissements dans les engrais organiques

Dans son rapport Commodity Markets Outlook publié en avril dernier, la Banque mondiale prévoit une hausse de plus de 30 % des prix mondiaux des engrais en 2026, sous l'effet des perturbations du transport maritime dans le détroit d'Ormuz, un corridor stratégique par lequel transite près d'un tiers du commerce maritime mondial de fertilisants, soit environ 16 millions de tonnes par an. L'institution souligne notamment que le prix de l'urée, l'engrais azoté le plus utilisé dans le monde, pourrait progresser de près de 60 % cette année par rapport à 2025. Une telle évolution devrait maintenir les coûts de production à un niveau élevé pour les agriculteurs des pays im-

portateurs, tout en renforçant l'intérêt pour des solutions alternatives, notamment les engrais organiques produits localement à partir de résidus agricoles. Au-delà de la substitution aux engrais chimiques importés, le projet d'Omanbapa AgriTech pourrait également contribuer à valoriser les déchets agricoles, créer de nouveaux débouchés pour les producteurs et soutenir l'émergence d'une filière locale des biofertilisants. Son impact dépendra toutefois de la capacité des promoteurs à produire des volumes compétitifs et à convaincre les exploitants d'adopter ces intrants à plus grande échelle, dans un marché où les engrais minéraux demeurent largement dominants. L'enjeu pour le Ghana est de réduire son exposition aux importations d'engrais chimiques. Selon les données compilées par le Centre international pour le développement des engrais (IFDC), la consommation apparente d'engrais chimique du pays s'est établie à environ 404 000 tonnes par an en moyenne entre 2019 et 2023.

Synthèse R I/Agence

EN 2025/2026

Ethiopian Airlines transporte 20,7 millions de voyageurs et franchit 9,1 milliards \$ de CA

Alors que le trafic aérien mondial poursuit sa reprise post-covid, les compagnies africaines doivent conjuguer ambitions de croissance, renouvellement de parcs et maîtrise des risques, pour consolider leur position sur les marchés internationaux. Pour l'exercice 2025/2026 clos le mardi 7 juillet, Ethiopian Airlines a transporté 20,7 millions de passagers, en hausse de 8 % en glissement annuel, selon des chiffres rapportés par l'agence de presse éthiopienne. Ce volume représente 99 % de l'objectif fixé en début d'exercice. Sur le segment du fret, la compagnie a acheminé 897 000 tonnes de

marchandises, soit une progression de 16 % par rapport à l'exercice précédent. Ces performances lui ont permis de réaliser un chiffre d'affaires de 9,1 milliards USD. Au cours de l'exercice, elle a aussi inauguré des vols vers 4 nouvelles destinations internationales, portant son réseau à 150 destinations internationales, auxquelles s'ajoutent 25 destinations domestiques. Elle a de même renforcé son parc, avec l'intégration de 9 nouveaux appareils et l'acquisition de 8 avions destinés à la formation des pilotes. Mais le transporteur a dû composer avec plusieurs difficultés opérationnelles. Les annulations de vols liées

aux tensions au Moyen-Orient, la suspension de certaines dessertes en raison des changements réglementaires imposés par les États-Unis, ainsi que l'interruption des vols à destination de la République démocratique du Congo, ont pesé sur son activité. Ces résultats confirment toutefois la trajectoire observée au premier semestre de l'exercice fiscal 2025/2026, entamé en juillet 2025. Sur cette période, Ethiopian Airlines avait transporté 10,6 millions de personnes et généré 4,4 milliards USD de revenus. Ces performances répondent à la stratégie « Vision 2040 » d'Ethiopian Airlines, qui prévoit de renfor-

cer la position d'Addis-Abeba comme principal hub aérien africain, d'étendre le réseau mondial de la compagnie et d'accroître sa compétitivité internationale grâce à des investissements dans le parc, les infrastructures et les technologies aéronautiques. L'atteinte de ces objectifs dépendra cependant de sa capacité à relever plusieurs défis structurels. La pénurie mondiale d'avions, les perturbations liées aux conditions climatiques, les conflits géopolitiques et les incertitudes économiques continuent de peser sur les perspectives du transport aérien.

Agence

MOZAMBIQUE

ExxonMobil soutient l'électrification de Quionga près de son site gazier

Contrairement à TotalEnergies qui a repris ses travaux en janvier, ExxonMobil attend encore de prendre sa décision finale d'investissement pour Rovuma LNG, attendue cette année. Dans l'intervalle, la compagnie contribue à l'objectif national d'accès universel à l'électricité d'ici 2030. ExxonMobil vient de lancer la deuxième phase d'électrification de Quionga, dans le district de Palma, au nord du Mozambique. La cérémonie officielle s'est tenue mercredi 29 juillet, en présence du ministre des Ressources minérales et de l'Énergie, Estêvão Pale, et du gouverneur de Cabo Delgado, Valige Tauabo, a rapporté Club of Mozambique. Le projet financé conjointement par ExxonMobil et la compagnie publique

d'électricité Electricidade de Moçambique (EDM), représente un investissement total de 1,17 million de dollars. ExxonMobil prend en charge 876 000 dollars, soit 75 % du montant, et EDM le reste. À l'issue des travaux, 600 familles seront raccordées au réseau électrique national. Ce n'est pas la première fois qu'ExxonMobil finance l'électrification de communautés dans le district de Palma. La première phase du projet, budgétisée à 500 000 dollars, avait permis de raccorder 500 familles dans les quartiers de Quilani, Incularino, Mwa et Quelimane, dans la ville de Palma. La deuxième phase étend cette initiative au poste administratif de Quionga, situé plus au nord, avec la construction de 25 kilomè-

tres de ligne électrique et l'installation de 60 lampadaires publics, a indiqué AIM News. « Avoir accès à une énergie constante et fiable accélère le progrès dans tous les secteurs. Ce projet aidera à catalyser la reprise du district de Palma et à renforcer la résilience de ces communautés », a déclaré Arne Gibbs, directeur général d'ExxonMobil Mozambique. L'électrification de Quionga est indissociable du futur mégaprojet gazier d'ExxonMobil dans la même province. ExxonMobil est l'opérateur du projet Rovuma LNG, développé au large de Cabo Delgado avec ses partenaires Eni et CNPC dans le cadre d'une coentreprise appelée Mozambique Rovuma Venture. En finançant l'électrification des com-

munautés locales d'une province marquée par des années d'insécurité, ExxonMobil cherche à renforcer l'acceptabilité sociale de son futur mégaprojet, avant même le démarrage de la production gazière. Le taux d'électrification du Mozambique est passé de 32,7 % en 2020 à 63,7 % aujourd'hui, soit presque le double en cinq ans, selon des données publiées par EDM. Le gouvernement vise l'accès universel d'ici 2030. Par ailleurs, EDM est actuellement en négociation avec ExxonMobil pour sécuriser l'approvisionnement en gaz naturel d'une centrale thermique de 400 mégawatts (MW) que le Mozambique souhaite construire à Palma, a indiqué Zita-mar le 16 juillet.

LITHIUM

Le Zimbabwe dépasse en six mois ses recettes d’exportation de toute l’année 2025

Premier producteur africain de lithium, le Zimbabwe a franchi un nouveau cap cette année avec ses premières exportations de sulfate de lithium, un produit à plus forte valeur ajoutée. Une dynamique appelée à se poursuivre au regard des projets de transformation encore en développement. Au Zimbabwe, les recettes d'exportation de lithium ont atteint 782,2 millions USD au premier semestre 2026, selon une présentation budgétaire faite jeudi 30 juillet par Mthuli Ncube (photo), ministre des Finances. Ce résultat témoigne de la forte progression économique de la filière, dépassant déjà les 571 millions USD enregistrés sur l'ensemble de l'exercice 2025. Dans le détail, Harare indique que ces recettes sont en hausse de 298 % par rapport aux 237,2 millions USD générés sur la même période un an plus tôt. Le responsable n'a toutefois pas précisé les volumes exportés au cours du semestre, pourtant marqué par une suspension temporaire des exportations de lithium entre février et avril. Cette mesure s'inscrivait dans la stratégie du gouvernement visant à accélérer la transformation locale de cette ressource minérale essentielle à la fabrication des batteries pour véhicules électriques. Une première étape a été franchie en avril avec les premières exportations de sulfate de lithium réalisées par le groupe chinois Zhejiang Huayou, une première à la fois pour le Zimbabwe et pour le continent africain. Ce produit, issu d'un premier niveau de transformation du concentré de lithium, bénéficie d'une valeur commerciale supérieure à celle du concentré brut jusque-là exporté par le pays. Cette hausse des recettes intervient également dans un contexte de redressement des prix mondiaux du lithium. Après plusieurs années de faiblesse, les cours ont amorcé une reprise à partir du second semestre 2025. Selon Fastmarkets, le prix du carbonate de lithium de qualité batterie (produit obtenu à partir du sulfate de lithium) est passé d'environ 8,9 USD/kg à 22,65 USD/kg entre août 2025 et début juin 2026. Cette amélioration du marché se reflète déjà chez d'autres grands producteurs. Le Chili, troisième producteur mondial, a ainsi annoncé 3,21 milliards USD de recettes d'exportation de lithium au premier semestre, soit près de trois fois le niveau enregistré un an plus tôt.

R I.

POINT-MARCHÉS

N’enterrons pas l’IA trop vite !

Volatilité est le mot de la semaine. Entre les allers-retours sur le secteur des semi-conducteurs, et les résultats d'entreprises sanctionnés ou salués, la fin du mois de juillet a été animée. Néanmoins, les bons résultats de Microsoft et d'Amazon, en fin de semaine, permettent aux indices de terminer dans le vert. Le Stoxx 600 marque même un nouveau plus haut historique.

TOPS / FLOPS DE LA SEMAINE

TOPS Europe

Electrolux +21,64 % : le suédois de l'électro-ménager a fait mieux que prévu au deuxième trimestre, son plan d'économies portant ses fruits. Une performance d'autant plus remarquée qu'elle survient alors que la demande américaine s'essouffle nettement.

Alten +24,34 % : le groupe d'ingénierie et de conseil technologique repart de l'avant, porté par un regain d'activité qui l'amène à relever ses perspectives annuelles. Bernstein salue la copie, maintient sa surperformance et pousse son objectif à 140 EUR.

Clariant +23,23 % : belle éclaircie pour le chimiste de spécialités suisse, grâce à un tribunal d'Amsterdam qui est venu balayer la plainte déposée par Shell, levant d'un coup un risque juridique de taille. L'élan se confirme avec des objectifs 2026 réaffirmés et un bénéfice net en hausse au premier semestre, malgré des ventes en repli.

Mondi +22,32 % : le britannique de l'emballage et du papier signe un semestre au-dessus des attentes, son EBITDA sous-jacent du deuxième trimestre coiffant le consensus d'environ 4% grâce aux hausses de prix et à la chasse aux coûts. La direction voit le marché s'améliorer au second semestre et rabote ses investissements annuels à environ 500 MEUR, de quoi conforter les investisseurs sur la solidité du redressement.

Kering +17,29 % : quoi de mieux qu'un chiffre d'affaires au-dessus des attentes pour réveiller la maison mère de Gucci et Saint Laurent ? Le deuxième trimestre renoue avec la croissance après onze trimestres de repli, Gucci amorçant son redressement avec une marge en hausse d'un point, tandis que toutes les divisions dépassent les prévisions de rentabilité.

Sopra Steria +18,14 % : voilà de quoi rassurer un secteur ébranlé par les avertissements d'Accenture et IBM. Le groupe de services numériques s'envole après un premier semestre au-dessus des attentes et relève son objectif de croissance organique 2026 à 2-2,5 %, porté par la défense, l'aéronautique et le secteur public en France.

Sika AG +16,68 % : le chimiste suisse de la construction accélère nettement au 2e trimestre et relève sa prévision de croissance des ventes 2026 à 3-6 %. Des gains de parts de marché dans un secteur pourtant atone, qui déclenchent une salve de révisions haussières, JP Morgan passant à surpondérer avec un objectif à 215 CHF.

FLOPS Europe

Universal Music Group -21,89 % : le numéro un mondial de la musique est lourdement sanctionné après la publication de ses résultats semestriels. Le marché retient surtout le net ralentissement des revenus issus des abonnements, principal moteur de croissance du groupe. Dans son sillage, Vivendi, premier actionnaire, accuse une correction de 13% sur la semaine.

Rentokil -19,06 % : le spécialiste mondial de la lutte antiparasitaire plonge après une publication semestrielle jugée décevante. Les investisseurs sanctionnent surtout le ralentissement de la croissance en Amérique du Nord, un marché clé dans la stratégie de développement du groupe britannique, où les attentes étaient élevées.

SES -17,9 % : l'opérateur satellitaire dévisse après des résultats semestriels inférieurs aux attentes, malgré la confirmation de ses objectifs annuels. La pression est renforcée par New Street Research, qui dégrade le titre de neutre à vendre, tout en relevant son objectif de cours à 6,40 EUR.

Schaeffler -11,15 % : l'équipementier automobile allemand chute après avoir abaissé ses objectifs de ventes pour 2028, invoquant une dégradation du marché automobile. Ce nou-

vel avertissement sur les perspectives pèse lourdement sur le titre en fin de semaine.

Adidas -8,18 % : l'équipement sportif allemand pâtit jeudi d'une publication trimestrielle reçue froidement par le marché. Les investisseurs restent prudents malgré la dynamique commerciale générée par la Coupe du monde. Cette euphorie n'a pas suffi à compenser les inquiétudes sur la trajectoire du groupe.

TOPS US

Garmin +20,88 % : rien ne semble arrêter le fabricant de montres GPS, qui dépasse largement les attentes au deuxième trimestre, chiffre d'affaires comme bénéfice par action. Le groupe relève dans la foulée ses objectifs 2026 et vise désormais 8,05 MdsUSD de chiffre d'affaires et 10 USD de bénéfice par action, au-dessus du consensus.

Microsoft +21,75 % : quand le géant du logiciel publie, c'est toute la cote qui suit. Des prévisions de croissance d'Azure bien au-dessus des attentes de Wall Street propulsent le titre vers un gain de capitalisation record en une séance, plus de 485 MdsUSD, la preuve enfin apportée que les investisseurs massifs dans l'IA commencent à rapporter.

Oracle +12,94 % : le géant américain des logiciels d'entreprise s'envole après avoir élargi sa collaboration avec Google Cloud, qui met les modèles Gemini à disposition dans son AI Agent Studio et alimentera l'IA embarquée de Fusion Applications et NetSuite.

FLOPS US

Sandisk -15,43 % : le fabricant de mémoires NAND chute dans le sillage du secteur de la mémoire. L'entrée en Bourse spectaculaire de ChangXin Memory Technologies sur le marché STAR de Shanghai ravive les craintes d'une montée en puissance de la concurrence chinoise et d'une pression future sur les prix. La publication de résultats record de SK Hynix, jugés insuffisants face aux attentes, a prolongé la vague vendeuse sur le secteur.

Meta -6,47 % : la maison mère de Facebook et Instagram plonge après des résultats trimestriels mal accueillis. Le bénéfice par action ressort à 6,18 USD, nettement sous les attentes ,et la trésorerie disponible chute de 91% à 784 MUSD, pénalisée par l'envolée des dépenses liées à l'IA. Les prévisions de revenus pour le troisième trimestre déçoivent également.

Matières premières

Energie : Le marché pétrolier marque une phase de consolidation après un repli d'environ 10 dollars cette semaine, le Brent évoluant désormais autour de 90 USD le baril. Les prix continuent néanmoins d'intégrer une prime de risque significative liée aux tensions entre les États-Unis et l'Iran. Le détroit d'Ormuz demeure toujours le point de vigilance du moment : bien que le trafic pétrolier montre des signes de reprise, il reste nettement inférieur à ses niveaux habituels. En mer Rouge, les attaques des Houthis continuent également de perturber la navigation dans la zone du détroit de Bab el-Mandeb. Par ailleurs, l'OPEP+ pourrait interrompre ses relèvements de production après la hausse attendue en septembre. Toutefois, tant que les perturbations géopolitiques au Moyen-Orient affecteront les flux physiques, l'impact des ajustements de quotas sur les prix devrait rester limité.

Métaux : L'or reste principalement influencé par l'évolution du dollar et des rendements obligataires. En léger repli cette semaine, il se maintient néanmoins au-dessus de 4 000 USD l'once après la décision de la Réserve fédérale de laisser ses taux inchangés entre 3,50% et 3,75%. Les anticipations de poli-

tique monétaire américaine demeurent le principal moteur du marché : des taux durablement élevés pèsent sur l'attrait de l'or, qui ne délivre aucun rendement. L'attention des investisseurs se tourne ainsi vers les prochaines statistiques d'inflation aux États-Unis. Le cuivre conserve pour sa part une orientation favorable. Le contrat trois mois du LME évolue autour de 13800 USD la tonne, soutenu par des stocks limités et une demande chinoise toujours robuste.

Produits agricoles : À Chicago, le blé marque une phase de consolidation malgré la persistance des tensions en mer Noire. Les récentes attaques visant des navires et des infrastructures portuaires en Ukraine et en Russie entretiennent les inquiétudes concernant les exportations de la région. Le blé cède du terrain et revient à 655 cents le boisseau, tandis que le maïs recule à 466 cents (échéance septembre 2026).

Macroéconomie

Macro : Sans surprise, la Fed a laissé ses taux inchangés mercredi soir. Mais c'est surtout le discours de Kevin Warsh qui a beaucoup fait réagir. A force de ne rien dire, les investisseurs commencent sérieusement à douter de sa volonté de relever les taux pour lutter contre l'inflation. Un problème de crédibilité d'autant plus important qu'il a été nommé à son poste par Donald Trump, un président qui ne cesse de réclamer des taux plus bas. Trois membres du FOMC ont voté pour un relèvement de taux et la pression monte déjà pour une hausse de taux en septembre. La probabilité de ce scénario est actuellement autour de 60%, selon l'outil FedWatch du CME. La Fed peut néanmoins se satisfaire d'un chiffre d'inflation un peu plus faible qu'attendu. Le PIB du deuxième trimestre est lui ressorti en progression de 1.5%, contre 2% attendus. Mais la dynamique sous-jacente de l'économie américaine reste très solide grâce à une consommation résiliente et au

boom des investissements liés à l'IA.

Crypto : Le bitcoin recule de -2,5% cette semaine et revient flirter avec les 63 500 USD. Après avoir subi un mois de juin catastrophique, avec une baisse de -20%, le BTC a rebondi de +8,81% en juillet. Pas de quoi rattraper la dégringolade du mois précédent, mais suffisamment pour permettre aux crypto-investisseurs de respirer un peu. Les trois derniers marchés baissiers du bitcoin ont duré en moyenne un an. Pour l'instant, il s'apprête à boucler son neuvième mois depuis son pic à 126 000 USD, atteint en octobre dernier. Les statistiques plaident donc en faveur d'une fin d'année encore morose pour la cryptosphère. Et, pour le moment, les signes d'un rebond plus précoce que prévu restent hors des radars. Les autres principales cryptos suivent cette semaine la même tendance que son leader. L'éther (ETH) recule de 3,5 %, à 1 880 USD, Solana (SOL) chute de 4 %, à 76 USD, tandis que le XRP perd 3,5 % et évolue autour de 1,07 USD.

La lourde correction des valeurs liées à l'intelligence artificielle, amorcée fin juin, a-t-elle atteint son terme ? C'est la question qui agite le marché au tournant de juillet et août. Un net rebond s'est dessiné jeudi, après un plongeon de plus de 10% du Nasdaq 100 en l'espace de quelques semaines. Dans le même temps, la saison des résultats s'est poursuivie durant la semaine la plus dense de l'année sur ce front. Le bilan reste contrasté, mais Microsoft et Amazon ont su rassurer les investisseurs sur la capacité des géants technologiques à tirer parti des retombées de l'IA.

La semaine prochaine, le calendrier des résultats sera encore très chargé, avec plus de 200 entreprises des indices Stoxx Europe 600 et S&P 500. Parmi elles, Palantir, SpaceX, Eli Lilly ou Sandisk aux Etats-Unis et HSBC, Siemens et Allianz en Europe. Les chiffres de l'emploi américain de juillet clôtureront le tableau vendredi prochain.

COTATION COMMERCIALE D’OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN



COTATION COMMERCIALE D’OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 30 Juillet 2026
Valeur : 03 Août 2026

BASE	DEVICES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		133.2548	133.2698
1	EUR	EURO		151.6306	151.6610
1	GBP	POUND STERLING		177.1299	177.2205
100	JPY	JAPANESE YEN		81.3720	81.3961
1	CNY	CHINESE YUAN		19.6936	19.6967
1	CHF	SWISS FRANC		162.8037	162.8618
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		94.6210	94.6518
1	DKK	DANISH KRONE		20.3055	20.3130
1	SEK	SWEDISH KRONA		13.7338	13.7376
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		13.8135	13.8184
1	AED	UAE DIRHAM		36.2776	36.2856
1	SAR	SAUDI RIYAL		35.4920	35.4979
1	KWD	KUWAITI DINAR		432.7860	432.9753
1	TND	TUNISIAN DINAR		44.6970	45.1463
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		14.2007	14.2023
1	LYD	LIBYAN DINAR		20.7300	20.8364
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.3264	3.3368
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		180.6736	180.6736

APRÈS LA VOLATILITÉ RECORD DU KOSPI

Les investisseurs particuliers sud-coréens battent en retraite

Les investisseurs particuliers sud-coréens ont vendu un montant record d'actions cotées au Kospi vendredi, alors que le brutal retournement de marché de juillet a ébranlé la confiance et suscité des critiques envers le gouvernement du président Lee Jae Myung, selon Bloomberg.

Le Kospi a rebondi de 18% vendredi, mais a tout de même terminé le mois de juillet sur une perte mensuelle de 22%, sa plus forte baisse depuis la crise financière mondiale. Les échanges sur les composantes de l'indice ont été suspendus à quatre reprises au cours du mois, établissant un record en matière d'interruptions par coupe-circuit et illustrant l'ampleur de la volatilité. Les investisseurs particuliers avaient placé environ 78.000 milliards de won (54,2 milliards \$) dans des actions du Kospi en mai et juin, encouragés par la campagne de réforme des marchés menée par le gouvernement et par le lancement d'ETF à effet de levier sur actions individuelles.

Ces produits offraient une exposition amplifiée à des entreprises spécifiques, mais ont été pointés du doigt pour avoir aggravé les fluctuations du marché, les investisseurs à effet de levier s'étant précipités pour liquider des positions concentrées. Les autorités sud-coréennes ont temporairement suspendu les nouvelles cotations d'ETF à effet de levier sur actions individuelles à la mi-juillet. Les responsables ont depuis promis des mesures supplémentaires visant à stabiliser le marché et à limiter l'accès des particuliers aux produits à haut risque. La vague de ventes s'est concentrée sur les plus grandes entreprises sud-coréennes liées à l'intelligence artificielle. Samsung Electro-

ronics (KS:005930) a chuté de 21% en juillet, et SK Hynix (KS:000660) a reculé de 35%. Ensemble, les deux fabricants de puces mémoire représentent plus de la moitié du Kospi, exposant fortement l'indice aux variations de sentiment à l'égard de l'intelligence artificielle et des dépenses dans les semi-conducteurs. Leurs performances à long terme restent solides. Les actions Samsung ont été multipliées par plus de quatre depuis le début de l'année 2025, et celles de SK Hynix ont été multipliées par près de dix. Le Kospi figure également parmi les grands indices mondiaux les plus performants en 2026.

R I.

ÉCONOMIES EUROPÉENNES LES PLUS DYNAMIQUES AU T2 2026

Qui en tête, qui à la traîne

Le PIB de la zone euro a fait mieux que prévu au deuxième trimestre 2026. Mais derrière ce chiffre, la croissance apparaît de plus en plus inégale entre États membres. L'économie de la zone euro était attendue en perte de vitesse au deuxième trimestre 2026. Au contraire, elle a créé la surprise à la hausse. L'estimation préliminaire d'Eurostat fait état d'une progression de 0,4 % du PIB d'un trimestre sur l'autre, après une croissance nulle au premier trimestre et au-dessus des prévisions des économistes, qui tablaient sur une hausse de 0,2 %. À l'échelle de l'Union européenne, la croissance a accéléré à 0,5 %, contre 0,1 % précédemment. Sur un an, elle s'est également raffermie, à 1,0 % dans la zone euro et 1,2 % dans l'UE. À première vue, ces chiffres suggèrent que le bloc se montre plus résilient que redouté, malgré la hausse des prix de l'énergie et la persistance des incertitudes géopolitiques. Mais derrière ce chiffre global se cache une réalité bien plus intéres-

sante : la croissance devient de plus en plus disparate.

L'Irlande, la Lituanie et la Suède en tête de la croissance européenne

"L'économie de la zone euro a largement dépassé le consensus au deuxième trimestre et s'est révélée encore plus dynamique que notre propre scénario, pourtant supérieur au consensus, et ce malgré le choc énergétique déclenché par la guerre entre les États-Unis et l'Iran", commente Claus Vistesen, économiste en chef pour la zone euro chez Pantheon Macroeconomics. Parmi les pays ayant déjà publié leurs chiffres pour le deuxième trimestre, l'Irlande affiche de loin l'expansion la plus forte, avec un PIB en hausse de 3,9 %. D'après les calculs de Pantheon Macroeconomics, le rebond irlandais à lui seul a ajouté 0,1 point de pourcentage à la croissance globale de la zone euro. Viennent ensuite la Lituanie, dont l'économie a progressé de 1,7 %, et la

Suède, en hausse de 1,4 %. L'Europe du Sud s'est elle aussi montrée résiliente. Le Portugal a enregistré une croissance trimestrielle de 0,8 %, tandis que l'Espagne a continué de faire mieux que les grandes économies de la zone euro, avec une expansion de 0,7 %. À l'autre extrémité du classement, la Belgique et l'Autriche ont stagné, ne connaissant aucune croissance sur le trimestre. L'Allemagne, la France et l'Italie ont toutes enregistré une croissance, mais à un rythme plus lent qu'auparavant.

La première économie européenne ralentit

L'économie allemande a progressé de 0,2 %, contre 0,4 % au premier trimestre, mais elle fait tout de même mieux que les attentes du marché, fixées à 0,1 %. Pour Claus Vistesen, de Pantheon Macroeconomics, ces chiffres "dressent l'image d'une économie résiliente sur la première moitié de l'année", aidée par des révisions à la hausse des

trimestres précédents. La composition de la croissance est tout aussi révélatrice. "Les exportations nettes ont été le principal moteur de la croissance du PIB au deuxième trimestre, tandis que la consommation a ralenti et que l'investissement a reculé", explique Vistesen, laissant entendre que l'Allemagne s'appuie davantage sur la demande extérieure que sur la demande intérieure pour continuer à faire tourner son économie. La France est elle aussi revenue à la croissance, avec un PIB en hausse de 0,2 % après une contraction au trimestre précédent. Mais le détail des chiffres est moins convaincant. Selon Vistesen, "le rebond de la croissance du PIB est encourageant, mais les détails le sont moins, notamment en ce qui concerne l'investissement", soulignant la faiblesse de l'effort d'investissement malgré le redressement de la demande des ménages.

R I.

CANADA

La hausse du PIB laisse présager une reprise

Le secteur de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière, et de l'extraction de pétrole et de gaz a été le moteur de la croissance pour le deuxième mois consécutif. Les premiers signes d'une reprise économique au deuxième trimestre devraient mettre fin aux rumeurs selon lesquelles le Canada serait en récession, selon les économistes qui analysent les derniers chiffres du produit intérieur brut. Statistique Canada annonce vendredi que le PIB réel a progressé de 0,3 % en mai, grâce à la croissance enregistrée tant dans le secteur des biens que dans celui des services. Ce résultat a dépassé la propre estimation initiale de Statistique Canada, qui tablait sur une croissance de 0,1 % pour le mois. Andrew Grantham, économiste à la Banque CIBC, indique que la crois-

sance a été assez généralisée en mai. Avec des prévisions de croissance de 0,2 % en juin, les estimations préliminaires de Statistique Canada laissent désormais entrevoir une hausse annualisée de 3,4 % au deuxième trimestre. Si ces chiffres se confirment, cela marquerait un rebond solide après la légère contraction enregistrée au premier trimestre de l'année. « Nous nous attendions depuis le début à un rebond. Le fait que le rebond que nous semblons observer au deuxième trimestre soit encore plus fort que ce que nous avions initialement prévu [...] devrait confirmer une fois pour toutes que le Canada n'est pas actuellement en récession », souligne M. Grantham. Statistique Canada a mis en avant la croissance de l'extraction pétrolière et

gazière ainsi que la reprise du marché immobilier comme deux des secteurs ayant alimenté la croissance en mai. M. Grantham note que ces deux secteurs se remettent d'un ralentissement temporaire au premier trimestre : les travaux d'entretien pétrolière et gazière, tandis que les rigueurs de l'hiver avaient freiné les ventes immobilières. D'autres facteurs temporaires, tels que les embauches liées au recensement et aux matchs de la Coupe du monde de la FIFA en juin, ont probablement également donné un coup de pouce à l'économie au deuxième trimestre, ajoute M. Grantham. Statistique Canada indique que les agences immobilières et les courtiers ont enregistré une hausse de 5,1 % de leur activité en mai – la plus forte progression mensuelle de ce sous-secteur

depuis octobre 2024. Malgré ces récents progrès, M. Grantham souligne que le marché immobilier n'est en aucun cas solide à l'heure actuelle. Les secteurs de la construction, de l'industrie de la fabrication, de la finance et de l'assurance ont tous progressé pour un deuxième mois consécutif, et le secteur public s'est également développé en mai. Marc Ercolao, économiste à la Banque TD, affirme que les données les plus récentes ne laissent pas entrevoir de ralentissement significatif. Il semble de plus en plus que le ralentissement de la croissance au premier trimestre reflétait davantage des freins temporaires et de la volatilité qu'une détérioration significative de l'activité sous-jacente.

Agence

CHINE Pékin veut soutenir son économie, mais le signal envoyé manque de force

Les responsables du Parti communiste chinois demandent des mesures plus proactives, mais n'appellent pas à un vaste plan de relance pour stimuler la faible demande intérieure. Le marché boursier chinois est en passe d'enregistrer sa pire performance mensuelle depuis janvier 2016. L'indice CSI 300, qui regroupe les principales entreprises chinoises, a chuté de 8,6 % en juillet après des mois de forte hausse qui lui permettent néanmoins d'afficher une croissance de près de 10 % sur l'année écoulée. Alors que la demande intérieure reste faible, que la crise immobilière n'a toujours pas été résorbée et que la pression de nombreux pays reste forte face aux excédents commerciaux chinois, le Bureau politique du Parti communiste chinois (PCC) s'est engagé à accélérer le rythme des dépenses budgétaires et à hâter la transition vers de nouveaux moteurs de croissance. « [Nous devons] tirer pleinement parti de l'efficacité des politiques existantes et mettre en œuvre en temps opportun des mesures supplémentaires concrètes et efficaces », a-t-il indiqué dans un communiqué. Les 21 membres du bureau du PCC, dont la réunion s'est achevée le 30 juillet, ont également appelé le pays à « élargir le champ d'une coopération économique et commerciale internationale mutuellement bénéfique » et à « promouvoir un développement commercial plus équilibré ». Il n'est pas question, toutefois, d'un vaste plan de relance.

Agence

Le Règlement européen sur l'IA entre en application ce 2 août

Ce 2 août 2026, l'AI Act, ou Règlement européen sur l'intelligence artificielle, entre dans sa phase répressive : la Commission européenne peut désormais sanctionner les entreprises qui ignorent les nouvelles règles de transparence imposées aux chatbots et aux contenus générés par IA.



Deux ans après son entrée en vigueur, le Règlement européen sur l'intelligence artificielle change de nature. À partir de ce dimanche 2 août, le Bureau européen de l'IA et les autorités nationales peuvent enquêter, réclamer des documents et infliger de lourdes amendes aux entreprises fautives. Qu'il s'agisse des chatbots qui restent muets sur leur nature, des deepfakes non signalés, ou des grands modèles génératifs qui négligent le droit d'auteur, c'est tout un pan de notre quotidien numérique s'expose désormais à de vraies amendes. Attention toutefois, car les obligations les plus strictes, celles visant les systèmes à haut risque, restent encore reportées à 2027.

Ce qui change vraiment dans votre quotidien numérique avec l'AI Act

À compter de dimanche, avec l'entrée en vigueur de l'AI Act, lorsqu'un chatbot, un robot conversationnel, vous répond sur un site de e-commerce ou un service client, il doit vous dire ce qu'il est, sauf si c'est déjà évident. Les assistants virtuels qui jouent les humains sans se démasquer ne peuvent donc officiellement plus se cacher. Même chose pour les outils qui analysent vos émotions ou vous classent selon des critères biométriques, comme le visage ou la voix. S'ils sont interdits au travail depuis 2025, ils doivent ailleurs vous prévenir avant toute analyse. Cette exigence vaut aussi pour les contenus générés par IA. Une image, un texte, un son ou une vidéo créés par une machine doivent désormais embarquer un tatouage numérique invisible, glissé dans les données du fichier, que seuls des logiciels spécialisés savent lire. À Bruxelles, la Commission européenne voulait que l'on puisse identifier un contenu artificiel même repartagé sur les réseaux sociaux, loin de sa source d'origine. En parallèle, un badge visible, symbolisé par les lettres « IA », est en cours de finalisation pour repérer ces contenus d'un coup d'œil. Il y a une bonne nouvelle pour les entre-

prises déjà en activité. Celles qui utilisaient un système d'IA générative avant ce 2 août ont jusqu'au 2 décembre pour ajouter ce fameux tatouage numérique à leurs contenus, sans risquer de sanction immédiate. Un délai bienvenu, car la méthode technique exacte pour créer cette marque invisible était encore en discussion il y a quelques mois, entre experts, industriels et régulateurs réunis autour de la même table.

Qui va faire respecter tout ça, et avec quels moyens ?

Encore fallait-il savoir qui vérifie tout cela, et qui punit les tricheurs. Bruxelles a créé un gendarme dédié, le Bureau européen de l'IA, chargé de sanctionner les fabricants des grandes IA génératives, comme celles derrière les chatbots, ainsi que les IA intégrées aux plus grandes plateformes en ligne. Pour le reste, la surveillance revient aux autorités de chaque pays. En France par exemple, dix-sept régulateurs sectoriels sont encore en cours d'installation, la CNIL, la Commission nationale de l'informatique et des libertés, est en chef de file depuis février.

Il y aura un gardien dédié aux institutions européennes elles-mêmes. Le montant des amendes pourrait être dissuasif pour beaucoup. Pour les pratiques les plus graves, si une intelligence artificielle venait à manipuler psychologiquement les gens ou les noter socialement pour le compte de l'État, l'addition peut grimper jusqu'à 35 millions d'euros, ou 7 % du chiffre d'affaires mondial si ce montant est plus élevé. Pour les autres manquements, notamment ceux liés aux grandes IA généralistes comme celles qui alimentent les assistants virtuels, la facture plafonne à 15 millions d'euros, ou 3 % du chiffre d'affaires, selon le montant le plus élevé.

Mais parce que Bruxelles ne peut pas tout surveiller seule, elle s'appuiera désormais sur trois relais. D'abord, il y a un vrai volet participatif. Tout le monde devra, pourra jouer le jeu. Dans le détail, n'importe quel citoyen peut signaler une

infraction suspectée via un outil de plainte en ligne. Ensuite, un canal confidentiel protège les salariés qui voudraient dénoncer les pratiques douteuses de leur employeur, sans craindre de représailles. Et enfin, un panel de 60 experts scientifiques indépendants vient d'être installé pour aider les régulateurs à trancher les questions les plus techniques.

Ce qui attend encore son heure

Rassurez-vous, ou inquiétez-vous, c'est selon. Les obligations les plus lourdes, celles qui encadrent les IA dites « à haut risque » parce qu'elles influencent des décisions importantes sur la vie des gens, comme le recrutement automatisé ou la notation de crédit, n'entrent pas en jeu tout de suite. Bruxelles a accordé un report à décembre 2027, voire août 2028 pour les IA déjà intégrées à des produits déjà réglementés, comme les dispositifs médicaux ou les jouets connectés. Une autre étape importante est déjà fixée au calendrier. Sachez que dès le 2 décembre prochain, deux pratiques particulièrement graves seront explicitement interdites dans l'Union européenne. D'un côté, on retrouve les IA capables de créer de fausses images dénudées d'une personne réelle sans son accord, ce qu'on appelle la « nudification » ; et de l'autre, celles qui génèrent des images pédopornographiques. Un signal fort des législateurs, bien qu'un peu tardif, qui n'ont malgré tout pas attendu les grandes règles sur les IA à haut risque pour agir sur ces dérives jugées inacceptables. Et signe que le mouvement est déjà bien engagé : plus de 180 organisations ont volontairement signé le code de bonnes pratiques rédigé par Bruxelles, un guide qui détaille comment respecter concrètement les règles de transparence, avant même que la loi ne les y oblige. De quoi laisser penser que l'industrie de la tech pourrait, cette fois, jouer le jeu sans attendre le bâton judiciaire. Reste à voir si cet élan tiendra une fois les premières sanctions vraiment tombées.

La capacité des disques durs Seagate passe un nouveau cap : 50 To dès l'année prochaine !

Si les SSD sont plus rapides, pour le stockage de très grandes quantités de données, les disques durs traditionnels sont intouchables et c'est bien parti pour durer encore un petit moment.

Un temps considérés comme « perdus pour la cause » du fait de la montée en puissance des SSD, les fabricants de disques durs comme Western Digital et Seagate ont largement profité de la ruée sur le stockage des données. Seagate annonce des résultats records et des capacités à peine croyables.

Le vent en poupe grâce à l'IA

Pendant des années, on a pu croire que les disques durs traditionnels seraient complètement remplacés par les SSD. Il est vrai que dans nos PC personnels, le SSD cumule tous les avantages, mais il en va tout autrement des centres de données aux besoins de stockage gigantesques.

La publication des derniers résultats financiers de Seagate est là pour le prouver. Le groupe américain annonce effectivement une augmentation de ses revenus trimestriels de l'ordre de 50 % pour un bénéfice record de 3,184 milliards de dollars en 2026. Bénéfice qui n'était « que » de 1,469 milliard de dollars l'année précédente. Des revenus tirés par l'intelligence artificielle.

Les promoteurs de l'IA sont prêts à des dépenses délirantes pour sécuriser leurs approvisionnements et, comme les fabricants de DRAM, les entreprises de disques durs ont vu leur marge s'envoler. Seagate est ainsi en mesure de communiquer sur une marge brute passée de 35,2 % à 45,6 % en l'espace d'un an. Une progression qui donne des ailes à une entreprise ambitieuse.

En effet, Seagate souligne qu'une bonne part de ses résultats est à mettre au crédit de la technologie HAMR, laquelle n'a pas fini de progresser. Rappelons que l'HAMR – pour Heat-Assisted Magnetic Recording – repose sur l'utilisation d'une diode laser pour faire progresser la densité maximale d'informations contenues sur les plateaux du disque dur.

Les 50 To par disque dur à portée de main

Une technologie qui, c'est Seagate qui l'affirme, dispose maintenant d'une fiabilité équivalente à l'ancienne technologie PMR, mais qui permet donc d'en faire exploser la capacité maximale de stockage.

En 2023, nous évoquions la disponibilité de disques durs Seagate capables de stocker jusqu'à 30 To et même 32 To de données. Il s'agissait de la première génération de disques durs Mozaic à technologie HAMR. Ils sont depuis passés à la deuxième génération – baptisée Mozaic 4 – pour des capacités sur les premières unités livrées en début d'année à 44 To.

Seagate ne compte donc pas s'arrêter en si bon chemin et profite de la publication de ses derniers résultats financiers pour confirmer le lancement prochain des disques durs Mozaic 5. Ils seront dotés de plateaux capables de stocker jusqu'à 5 To de données pour des unités totalisant 10 plateaux et, donc, le seuil marquant de 50 To. Ces disques sont prévus pour une « livraison de qualification à la fin de l'année calendaire 2027 ».

Histoire d'enfoncer encore un peu plus le clou, Seagate fait même miroiter des progrès encore plus impressionnants. L'année dernière, la marque avait annoncé avoir produit, en laboratoire, un prototype de disque avec plateaux capables de stocker 6,9 To. Seagate affirme viser les 8 To par plateau pour des capacités totales dépassant les 80 To par unité en 2031/2032. Encore plus fort, au-delà de cet horizon 2032, Seagate prévoit d'atteindre la capacité de 10 To par plateau et donc de proposer des disques durs en mesure de stocker 100 To de données. Une chose est sûre, nous n'avons pas fini d'entendre parler de disques durs.

CADILLAC OPTIQ (2026)

La vision américaine de l'électrique ?

Trois ans après l'annonce de son passage au 100 % électrique, Cadillac débarque enfin en Europe avec l'Optiq. Plus compact que l'imposant Lyriq, ce SUV entend imposer sa vision du luxe face aux références allemandes. Pari réussi ?

L'histoire entre Cadillac et l'Europe a longtemps ressemblé à une série de rendez-vous manqués, la faute à des mécaniques thermiques XXL peu adaptées à notre fiscalité et à une distribution famélique. Pour signer son grand retour sur le Vieux Continent, General Motors repense totalement sa copie en misant sur l'électrification pure.

La stratégie européenne s'opère au compte-gouttes, marché par marché : d'abord la Suisse, puis la Suède, la France et l'Allemagne, en privilégiant la vente directe en ligne et des espaces éphémères plutôt qu'un réseau de concessions traditionnel.

Au sein de la gamme zéro émission basée sur la plateforme modulaire Ultium, la chronologie s'articule clairement. Le bal a été ouvert par le volumineux Lyriq (5,00 m), bientôt suivi par l'immense Escalade IQ et le Vistiq à 7 places. Dans ce catalogue très encombrant, le nouvel Optiq joue le rôle clé de ticket d'entrée. Il s'attaque au cœur du marché premium avec des ambitions enfin ajustées aux réalités de nos infrastructures.

Design Cadillac Optiq (2026)

Considéré, selon les standards nord-américains, comme un SUV « compact », l'Optiq affiche tout de même 4,82 m de long pour 1,91 m de large et 1,65 m de haut. Il ne s'agit donc aucunement d'un petit véhicule, mais bien d'un beau bébé taillé pour affronter les gabarits européens du haut de tableau.

Visuellement, l'engin ne manque pas de prestance. Fidèle à la signature visuelle de la marque, la face avant intègre une calandre noire pleine gravée au laser et encadrée par des projecteurs verticaux à effet de balayage lumineux. La ligne de toit fuyante insufflé un peu de dynamisme, façon « SUV coupé », tandis qu'à l'arrière, les feux scindés en deux parties sur les piliers apportent une réelle touche d'originalité. Avec ses jantes de 21 pouces chaussées de série, l'Optiq se conforme aux standards récents de la catégorie.

Habitacle, technologie et coffre Cadillac Optiq (2026)

En franchissant le seuil des portes, on prend rapidement la mesure des progrès accomplis par General Motors en matière de présentation. L'ambiance mêle avec goût des selleries impeccables, des placages créés à partir de matériaux recyclés et un assemblage rigoureux. Toutefois, l'ensemble ne peut rivaliser avec les références européennes en matière de qualité perçue.

Toute l'attention se focalise sur la planche de bord, dominée par une impressionnante dalle LED incurvée de 33 pouces affichant une résolution 9K. Contrairement aux versions réservées au marché nord-américain, qui font l'impasse sur la réplique d'écran, les modèles vendus en Europe intègrent bel et bien la compatibilité sans fil avec Apple CarPlay et Android Auto. L'ensemble s'appuie également sur l'écosystème Google embarqué. Malheureusement, l'expérience utilisateur souffre d'une ergonomie logicielle perfectible : les menus restent inutilement nombreux et



peu intuitifs. Désactiver les aides à la conduite obligatoires imposées par la norme GSR2, comme l'alerte de survitesse ou l'aide au maintien dans la voie, devient rapidement une source de distraction fastidieuse à chaque démarrage.

Pour les mélomanes, l'équipement de série intègre le système acoustique AKG Studio à 19 haut-parleurs, compatible avec Dolby Atmos et offrant une clarté sonore remarquable. Si l'espace réservé aux passagers arrière s'avère extrêmement accueillant grâce à l'empattement de 2,95 m, le volume du coffre déçoit. Avec seulement 443 litres disponibles sous tablette — capacité pouvant grimper jusqu'à 1.340 litres lorsque la banquette est rabattue, sans compter un sous-coffre de 61 litres —, le volume de chargement se situe dans la moyenne basse de la catégorie. Pire encore : aucun « frunk » — coffre avant — n'est aménagé sous le grand capot pour y ranger les câbles de recharge.

Motorisation et performances Cadillac Optiq (2026)

Sur le marché européen, Cadillac fait le choix de simplifier son offre : l'Optiq est proposé d'office avec une transmission intégrale Dual Motor, reposant sur un moteur électrique par essieu. L'ensemble développe une puissance cumulée de 304 ch (224 kW) pour un couple maximal immédiat de 480 Nm.

Sur la route, les performances s'avèrent amplement suffisantes pour un usage quotidien, sans pour autant distiller des sensations sportives décoiffantes. L'exer-

cice du 0 à 100 km/h exige 6,7 s, avec des reprises franches permettant de s'insérer en toute sécurité. La vitesse maximale est, quant à elle, limitée électroniquement à 184 km/h.

Conduite Cadillac Optiq (2026)

Au volant, le typage américain s'efface en partie au profit d'un compromis entre suspensions et châssis retravaillé pour répondre aux exigences européennes. Les ingénieurs ont réussi à contenir le poids conséquent de l'engin, qui affiche presque 2,4 tonnes sur la balance. Le filtrage des amortisseurs s'avère excellent, préservant un confort de roulement impérial sur les revêtements dégradés et transformant l'Optiq en un remarquable croiseur d'autoroute.

La direction, bien que très assistée, offre une précision satisfaisante pour guider le train avant sans flou désagréable. Cependant, les lois de la physique finissent par reprendre le dessus : bien que globalement maîtrisée, la prise de roulis reste marquée et réaffirme l'inertie de l'engin. L'Optiq n'incite clairement pas à être poussé dans ses derniers retranchements sur un réseau secondaire tortueux. Le système de freinage — doté d'étriers avant Brembo de série — garantit néanmoins un mordant rassurant et un dosage précis à la pédale.

On appréciera également la palette « Regen On Demand » au volant, qui permet de moduler finement la régénération jusqu'à l'arrêt complet, en mode One-Pedal.

Batterie et recharge Cadillac Optiq (2026)

Pour alimenter ses deux machines électriques, l'Optiq s'appuie sur une batterie d'une capacité brute de 79 kWh, dont 75 kWh utiles. Sur le papier, le constructeur annonce une autonomie moyenne homologuée à 425 km selon le cycle mixte WLTP. Dans la réalité d'un parcours varié, il faudra plutôt tabler sur un peu plus de 360 km, l'aérodynamisme du grand SUV pesant inévitablement sur la consommation à vitesse autoroutière.

C'est au chapitre de la recharge que le bât blesse sérieusement. Certes, l'Optiq se rattrape sur une borne publique AC en embarquant de série un très bon chargeur triphasé de 22 kW. Mais sur une borne rapide en courant continu (DC), la fête est finie : la puissance maximale plafonne à un très modeste niveau de 110 kW. Une valeur médiocre qui le situe à peine au niveau de petites citadines électriques abordables. Alors que la concurrence premium de l'Optiq adopte massivement des architectures de 800 V permettant des pics de charge dépassant 250 kW — voire franchissant la barre des 400 kW chez certains acteurs chinois —, l'Américain demande une sacrée dose de patience sur autoroute. Il faut compter au moins 37 minutes pour passer de 10 à 80 % dans les meilleures conditions.

Prix et concurrents Cadillac Optiq (2026)

Proposé autour de 65.000 €, selon les finitions Premium Luxury et Premium Sport, l'Optiq refuse de jouer la carte du low cost. Cependant, ce tarif doit être analysé à la lumière d'une dotation de série plus que généreuse : toit panoramique, système audio AKG à 19 haut-parleurs, jantes de 21 pouces, affichage de 33 pouces et pack complet d'aides à la conduite.

Face à lui, la concurrence est particulièrement affûtée et nombreuse. Il retrouve sur sa route des ténors allemands bien installés, comme l'Audi Q6 e-tron, le BMW iX3, le Mercedes-Benz GLC électrique avec technologie EQ ou le Volvo EX60. Il doit également composer avec des prétendants asiatiques très affûtés sur le plan technologique, à l'instar des Genesis GV70 Electrified, XPENG G6 et G9, sans oublier le Zeekr 7X.

Verdict Cadillac Optiq (2026)

Avec cet Optiq, Cadillac signe une proposition hautement recommandable pour qui cherche à se démarquer du paysage automobile traditionnel. Confortable, joyeusement présenté, particulièrement bien équipé et doté d'une vraie personnalité stylistique, ce SUV américain prouve que la marque a enfin — presque — compris les attentes de la clientèle européenne. On lui reprochera principalement une puissance de recharge rapide en courant continu tout simplement dépassée, une ergonomie logicielle agaçante et un comportement dynamique qui s'apprécie uniquement en bon père de famille. Mais le charme opère et l'exotisme de la prestation globale conserve tout son intérêt.

Mots fléchés

TOURNER EN RIDICULE UNE VRAIE LOQUE	↓	CHEVEUX FOUS TEMPS CHAUD	↓	VOISINS DU RHIN ABRITÉ LES PAYSANS RUSSÉS	↓	ON Y FAIT ÉTAPE MOLLASSON	↓	CALE D'USINAGE OPINION TRÈS RÉPANDUE	↓	PIPI AU LIT	↓
→		▼		▼		▼		▼		A FRANCHI UN COL	
DÉGOULINE CARDINAL	→								À BOUT D'HABITS DÉESSE MARINE	→	
→			ARBRE À RÉGIMES SANS RAISON	→					▼		
COUPE DE CHEVEUX		SERVICE DE GARDE HABITUDE	→							ÉCHOUERA	
→		▼		SERT AUX ÉTATS-UNIS		DANGER POUR LA NAVIGATION	→	PIÈCE DE HARNAIS PEAUX ROUGES		▼	
PLANTE DES SOUS-BOIS COLLE AUX PATTES	→			▼		▼		ALUMINIUM AU LABO	BRADYPE DONNE LA HAUTEUR DU SOL	→	
→			PAS CORRECTE	→				▼	▼		
PÉRIODE BLEUE APPEL AU SECOURS	→			MIS SOUS CACHET VRAIMENT TRÈS PEU	→						MOUFETTE
→			PARFOIS INDÉSIRABLE	▼	INTRA- MUSCULAIRE AFFLUENT DU CONGO	→		LENTILLES ANCÊTRE DU VIOLON	→		▼
C'EST ELLE QUI COMMANDE	▼	NYMPHÉA C'EST DÉJÀ DU PASSÉ	→						FIN DE TRAC PERDIT SON CHEMIN	→	
→	▼					FLEUVE NORMAND	→		▼	FIN DU RAMADAN	
C'EST GONFLÉ		COUCHE MINCE DANS LA GAMME	→				VIEILLE MERDE EAU DE PLAISANCE	→		▼	
→		▼				PASSES L'ARME À GAUCHE	→				
ÉMET UN GAZ	→				COUP DE TÊTE	→					

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION:

2 décès et 324 blessés en 24 heures

Deux (2) personnes sont décédées et 324 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, indique, dimanche, un bilan de la Protection civile. "Les secours de la Protection civile ont effectué, du 1 au 2 août 230 interventions, suite à plusieurs accidents de la circulation, ayant fait 2 morts et 324 blessés", précise la même source.

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Lundi 3 août 2026 <http://www.lesenjeuxeco.dz>



COOPÉRATION
ALGÉRO-ITALIENNE

Le ministre de
l'Intérieur Saïd
Sayoud à Rome

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, est arrivé, dimanche à Rome, accompagné d'une importante délégation de haut niveau, dans le cadre d'une visite de travail en République italienne, indique un communiqué du ministère. Lors de cette visite, M. Sayoud tiendra une rencontre avec son homologue italien pour examiner nombre de dossiers d'intérêt commun, selon la même source.

APS

EXAMENS
PROFESSIONNELS ET
CONCOURS DE
RECRUTEMENT

Le ministère de
l'Éducation annonce la
date des résultats

Les résultats des examens professionnels d'accès aux différents grades des corps spécifiques de l'Éducation nationale seront annoncés lundi, et ceux du concours de recrutement des enseignants jeudi prochain, a indiqué, dimanche, un communiqué du ministère de l'Éducation nationale.

Les résultats des examens professionnels d'accès aux différents grades des corps spécifiques de l'Éducation au titre de l'année 2026, organisés le 11 juillet dernier, "seront annoncés lundi 3 août 2026 à partir de 10h00, via les comptes électroniques des candidats sur la plateforme numérique, à travers le lien: <https://mowadaf.education.dz>", souligne le communiqué.

"Les listes nominatives des candidats admis seront également publiées le jour même et à la même heure au niveau de toutes les directions de l'Éducation", selon la même source.

Quant aux résultats du concours de recrutement sur titres des enseignants des trois paliers d'enseignement (primaire, moyen et secondaire) au titre de l'année 2025, "ils seront annoncés jeudi 6 août 2026, à partir de 10h00, via les comptes électroniques des candidats sur la plateforme numérique, à travers le lien: <https://concours.onec.dz>".

Les listes nominatives des candidats admis seront publiées le jour même et à la même heure au niveau de toutes les directions de l'Éducation, conclut le document.

APS

PRÉSIDENTE TOURNANTE DU CPS DE L'UA

L'Algérie réaffirme son engagement
en faveur du continent

L'ambassadeur d'Algérie auprès de la République démocratique fédérale d'Éthiopie et son Représentant permanent auprès de l'Union africaine (UA), président en exercice du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA, Mohamed Khaled, a qualifié la présidence tournante du CPS par l'Algérie durant ce mois d'août de "grande responsabilité", soulignant que ce mandat sera mis à profit pour réaffirmer l'engagement du pays en faveur de la paix et de la sécurité sur le continent, conformément aux principes de sa politique étrangère, sous la conduite éclairée du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Dans une déclaration à l'APS, Mohamed Khaled a précisé que cette deuxième présidence tournante assurée par l'Algérie depuis son élection, en 2025, au Conseil de paix et de sécurité pour un sixième mandat depuis la création de cette instance en 2003, "traduit la confiance dont jouit notre pays au sein de l'UA et reflète son engagement constant en faveur de la paix et de la stabilité sur le continent, partant de son attachement au principe des solutions africaines aux problèmes africains".

Dans cette perspective, l'Algérie a élaboré "un programme d'action équilibré, ambitieux et intégré, articulé autour des priorités du continent, notamment la consolidation de la sécurité dans les Etats africains", a-t-il indiqué, soulignant que "l'Algérie est convaincue que la sécurité, la stabilité et le développement de l'Afrique relèvent d'une responsabilité collective qui appelle la conjugaison des efforts de tous ses enfants dans un esprit de solidarité, d'unité et d'intégration, au service des aspirations des peuples du continent à la paix et à la prospérité". A travers son programme d'action, reposant sur une approche pragmatique fondée sur l'efficacité, l'Algérie entend contribuer, par des initiatives concrètes, au renforcement de la capacité du Conseil à relever les défis sécuritaires multiples et grandissants auxquels est confronté le continent africain, a-t-il ajouté, précisant que le programme de la présidence algérienne s'articule autour de trois principaux axes. Il s'agit d'abord de procéder à une "évaluation globale" de la situation de la paix et de la sécurité en Afrique pour faire face aux défis et proposer des solutions pratiques et applicables, a expliqué l'ambassadeur.

Il s'agira ensuite de "s'attaquer aux crises et conflits en cours, non seulement à travers leur examen au sein du CPS, mais aussi à travers un engagement sur le terrain", qui passe par l'organisation d'une mission du Conseil au Soudan pour s'enquérir des développements de la situation humanitaire et sécuritaire et soutenir les efforts visant à parvenir à des solutions permettant de rétablir la paix et la stabilité dans ce pays, a-t-il ajouté. Le troisième et dernier axe consiste à "renforcer la coordination entre le CPS et les différents organes de l'UA", afin de mieux harmoniser les efforts et d'accroître l'efficacité de l'action africaine commune dans les domaines de la paix, de la sécurité, de la gouvernance et des droits de l'Homme, a-t-il poursuivi.

"Les pays africains en mesure
de relever les défis actuels"

Le programme de la présidence comprend 12 activités, dont neuf réunions au niveau des Représentants permanents et une mission de terrain au Soudan, outre l'examen de dossiers centraux, à l'instar de l'éducation dans les zones de conflit, les développements de la situation au Soudan du Sud et au Sahel, l'initiative "Faire taire les armes", la lutte contre le terrorisme, la consolidation du système d'alerte précoce et le renforcement de la coopération avec les différents organes de l'UA, notamment le Parlement panafricain, la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples, la Plateforme de l'architecture africaine de gouvernance et de l'architecture africaine de paix et de sécurité (AGA-APSA), présidée par l'Algérie, le Centre de l'Union africaine pour la lutte contre le terrorisme (CUACT) et le Mécanisme de coopération policière de l'Union africaine (AFRIPOL), a fait savoir M. Khaled. Au terme de sa présidence, l'Algérie s'emploiera à renforcer la coordination entre le Conseil de paix et de sécurité et les pays africains membres du Conseil de

sécurité des Nations unies (A3), à travers l'organisation du briefing trimestriel de ce groupe, en vue d'accélérer la mise en œuvre des conclusions du Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique (Processus d'Oran), de manière à unifier les positions et à défendre les intérêts africains communs sur la scène internationale, souligne le diplomate. Ce programme s'inscrit dans le prolongement de ce qui a été entrepris lors de la précédente présidence algérienne (août 2025), à travers l'analyse des questions débattues et l'évaluation de la capacité du CPS à atteindre les objectifs fixés, en vue de proposer de nouvelles initiatives visant à améliorer les performances et à développer les mécanismes d'action, a-t-il dit. L'ambassadeur a rappelé que la précédente présidence du CPS par l'Algérie avait permis de se pencher sur la situation des crises et des conflits sur le continent africain pour permettre au Conseil d'assumer son rôle dans la recherche de solutions politiques et pacifiques aux conflits et renforcer sa capacité à répondre efficacement, selon une approche fondée sur le dialogue, la médiation et la prévention et conformément aux recommandations du Coordonnateur de l'UA sur la prévention et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, émises dans ses rapports. Des rapports ayant été adoptés par les chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UA, notamment à travers l'approbation des Termes de référence du sous-comité du CPS sur la lutte contre le terrorisme et du programme d'action 2026-2030 en matière de lutte contre le terrorisme. Le Représentant permanent de l'Algérie auprès de l'UA a conclu ses propos en se disant convaincu de la capacité des pays du continent à "relever les défis actuels, quelle qu'en soit l'ampleur, à travers la solidarité, l'action collective et le renforcement des partenariats africains, au service des aspirations des peuples du continent à la sécurité, à la stabilité, au développement et à la prospérité dans l'Afrique que nous appelons de nos vœux".

APS

ACCIDENT DE BOUMERDES

Le parquet dévoile les premiers éléments de l'enquête

Le procureur de la République près le tribunal de Boumerdes a dévoilé hier les premiers éléments de l'enquête sur l'accident tragique qui a eu lieu vendredi dernier à Boumerdes. Le Procureur de la République près du tribunal de Boumerdes indique avoir ordonné aux services de police judiciaire de la Gendarmerie nationale d'ouvrir une enquête préliminaire approfondie sur les

circonstances de l'accident afin de déterminer avec précision les responsabilités en vertu des dispositions de l'article 19 du Code de procédure pénale. Les premiers éléments de l'enquête menée, après analyses biologiques, ont révélé que le conducteur décédé était sous l'emprise de stupéfiants et que deux (2) comprimés psychotropes ont été retrouvés dans ses vêtements, indique di-

manche un communiqué du parquet général près la Cour de Boumerdes. Il ressort également de l'enquête que l'autobus transportait 64 personnes, soit un nombre supérieur à la capacité autorisée, qui est de 51 voyageurs, conducteur compris. Le véhicule était également en excès de vitesse au moment de l'accident, selon les conclusions de l'enquête révélées par le procureur. Le bus circulait à une vitesse

de 121,63 km/h sur une descente, alors que la vitesse spécifiée dans le lieu était de 60 km/h, ajoute la même source. Le parquet a précisé que l'enquête est toujours en cours pour déterminer toutes les responsabilités et engager des poursuites judiciaires contre tous les responsables de l'accident.

R N.